

Congrès statutaire
Palais des Congrès de Liège
19 mai 2026

Résolutions

FGTB
Wallonne

Table des matières

1. LE GRAND BOND EN ARRIÈRE	4
2. UN SYNDICAT DE TERRAIN POUR RÉSISTER... ET REPARTIR À L'OFFENSIVE !	6
3. COMBATS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN	9
3.1. Se battre pour l'emploi durable et de qualité	9
3.1.1. Tir croisé sur l'emploi de qualité	9
3.1.2. Champs des besoins et positions à renforcer	9
3.1.3. Positions	10
a) Faire face aux exclusions	10
b) Fonctions critiques et métiers en pénurie	10
c) L'accompagnement FOREM	11
d) Coup de Boost	11
e) Cellules de reconversion	12
f) Aides à la promotion de l'Emploi	12
g) Incitants à l'embauche	12
h) Réduction collective du temps de travail avec maintien du salaire et embauche compensatoire	13
3.2. Se battre pour une meilleure qualité de vie en Wallonie	14
3.2.1. Austérité, marchandisation, inégalités : les voies sans issue du gouvernement wallon	14
3.2.2. Champs des besoins et positions à renforcer	14
3.2.3. Positions	15
a) Personnes âgées et personnes en situation de handicap : anticiper et repenser le modèle	15
b) Mobilité : à la croisée des enjeux	15
c) Environnement	16
d) Un enseignement émancipateur et inclusif	17
e) Non-marchand	18
f) Lutter contre les inégalités sociales et la pauvreté	18
g) Politiques de l'enfance	18
h) Politique énergétique	19
i) Logement	22

3.3. Se battre pour une meilleure répartition des richesses	23
3.3.1. Ils n'en ont jamais assez !	23
3.3.2. Champs des besoins et positions à renforcer	24
3.3.3. Positions	24
a) Une fiscalité plus juste	24
b) Salaires et pouvoir de vivre	25
c) Services publics	25
d) Sécurité sociale	26
e) Dette publique	28
f) La relance économique au service du progrès social, environnemental et démocratique	29
3.4. Se battre pour renforcer la démocratie	33
3.4.1. La démocratie n'est jamais acquise	33
3.4.2. Champs des besoins et positions à renforcer	33
3.4.3. Positions	34
a) Libertés syndicales	34
b) Migrations	36
c) Lutte contre les discriminations	37
d) Féminisme et égalité de genre	38
e) Éducation populaire et formation syndicale	39
f) Contre l'extrême droite et son monde : Résistance syndicale	40
g) Solidarité internationale	41

1. LE GRAND BOND EN ARRIÈRE

En 2024, la quasi-totalité des niveaux de pouvoir de Belgique se sont retrouvés aux mains d'une droite décomplexée. 40 ans après la révolution néo-conservatrice – initiée dans les années 80 par Reagan & Thatcher – une droite cynique et sans tabous s'est lancée dans une nouvelle bataille pour l'accaparement des profits. Une véritable révolution néo-réactionnaire, tant sur le plan des valeurs que des orientations économiques.

Dans son viseur, les contre-pouvoirs et la démocratie elle-même, dernier obstacle à la logique capitaliste la plus dure : la loi du plus fort. S'affranchissant de toutes les règles démocratiques, cette droite a fait siennes de nombreuses méthodes de l'extrême droite. La stratégie est connue et bien rodée : saturer l'espace médiatique et les réseaux, flatter les plus bas instincts, diffuser la stigmatisation et la peur pour dissimuler les vrais enjeux derrière un écran de fumée de fausses polémiques, de buzz sans intérêts et d'annonces sans lendemain. Et, dans le même temps, mettre en place les pires politiques de régression sociale et environnementale, tout en s'attaquant à tous ceux et celles qui tentent de s'y opposer. Détruire la Sécurité sociale, les services publics, le monde associatif et le modèle social construit par le mouvement ouvrier et les organisations syndicales. Pour mieux marchandiser le monde au détriment de l'humain.

Face à cette situation, l'urgence s'impose.

L'heure n'est plus aux constats mais au combat.

À l'action et à la résistance.

Dans ce combat, la FGTB wallonne, ses Centrales et Régionales, ont un rôle de premier plan à jouer. Par son implantation dans tous les secteurs d'activités, à tous les niveaux de la société, notre organisation dispose d'une force incomparable pour organiser la résistance, en lien avec les différents acteurs de la société civile.

Parallèlement, la FGTB wallonne continuera de négocier là et quand cela est possible. Malgré les tentatives de contournements ou la négation pure et simple de la concertation sociale, elle continuera d'œuvrer dans l'intérêt du monde du travail et de la population. Coûte que coûte, en forçant la porte si nécessaire. Sans jamais rien lâcher.

Enfin, et surtout, il s'agira de continuer, et amplifier, l'essentiel travail d'éducation populaire afin de ne pas laisser le champ libre à la droite et de regagner la bataille des idées.

Dans ces trois modes d'action – négociation, mobilisation et éducation populaire – les fils rouges transversaux de la FGTB wallonne sont et seront :

- Une meilleure répartition des richesses.
- L'emploi durable et de qualité.
- Des services publics forts et de qualité.
- Un environnement sain et durable.
- La lutte contre les inégalités sociales et de genre.
- La défense et le renforcement de la démocratie.
- Une économie au service du progrès social, environnemental et démocratique, et du renforcement des solidarités fédérales.

Pour les quatre années à venir, ces fils rouges guideront l'action de la FGTB wallonne pour reconstruire des équilibres, et en construire de nouveaux, entre progrès social et démocratique, préservation de l'environnement et développement économique. Pour que le développement de l'économie wallonne serve l'intérêt général, répartisse mieux les richesses, assure un emploi durable et de qualité à toutes et tous et contribue au financement de la Sécurité sociale. Un tel développement économique, contribuant au renforcement des solidarités fédérales, est l'objectif à viser, tant pour contrer les conséquences des politiques austéritaires et libérales que pour affaiblir les forces séparatistes et d'extrême droite se nourrissant des inégalités entre Régions.

2. UN SYNDICAT DE TERRAIN POUR RÉSISTER... ET REPARTIR À L'OFFENSIVE !

Face à la radicalisation de la droite et du patronat, aux menaces qui pèsent sur notre modèle social et la démocratie, notre organisation doit elle aussi entretenir sa radicalité, affirmer son orientation anticapitaliste, se donner les moyens de la riposte, et la décliner à tous les niveaux. Dans la contre-attaque que le monde du travail et le camp progressiste doivent mener, la FGTB wallonne, ses Centrales et Régionales ont un rôle de premier plan à jouer. Pour que celui-ci soit effectif et efficace, un certain nombre de conditions s'imposent.

Plus que jamais, la force de notre organisation doit provenir de ses militantes et militants, de la base, du terrain. La consultation, la confrontation des points de vue et les débats internes doivent donc rester profondément ancrés au sein de notre organisation et de ses structures. De même, la lutte que nous menons contre les rapports de domination ainsi que l'ensemble des valeurs que nous défendons doivent guider nos actions et modes de fonctionnement internes.

Face à l'union des droites, aux mutations du monde du travail et au développement des nouvelles technologies, l'unité et le caractère interprofessionnel de notre organisation sont effectivement fondamentaux. La pire erreur serait le repli sur soi et les divisions internes : le monde du travail aurait tout à y perdre.

Dans un contexte où les attaques contre les libertés syndicales et les organisations syndicales elles-mêmes se multiplient, la FGTB wallonne se trouve face à un tournant historique. Sa dimension interprofessionnelle doit être entretenue et soutenue afin qu'elle puisse remplir pleinement, et développer, son rôle de contre-pouvoir. En collaboration et avec le soutien de Centrales fortes, la FGTB wallonne et ses Régionales doivent pouvoir disposer des moyens nécessaires au travail d'analyse, d'information, de sensibilisation, de réaction et de mobilisation qu'implique ce rôle de contre-pouvoir. Elle doit en effet se doter des moyens indispensables pour pouvoir renforcer le rapport de force et peser sur les gouvernements et le patronat. Pour remplir pleinement et efficacement son rôle de contre-pouvoir et moteur de changement, tout en renforçant son indépendance syndicale, la FGTB wallonne devra se consolider en s'appuyant sur ses ressources internes et celles de ses différentes structures. Le tournant historique que nous subissons, les défis qui s'imposent à nous, conjugués à la multiplication des attaques contre notre organisation rendent plus que jamais indispensable cette consolidation. Refinancement, synergies internes, services partagés... Toutes les pistes devront pouvoir être envisagées afin de permettre de renforcer notre capacité à peser sur les décisions politiques au niveau régional, tout en continuant à renforcer notre modèle fédéral de solidarité.

Peser efficacement sur les gouvernements de droite et être à même de contrer leurs politiques impliquent également de décliner la résistance sur tous les fronts : syndical, bien sûr, mais également en lien avec l'associatif, la culture, la jeunesse, les organisations environnementales, les collectifs citoyens... C'est cette fédération des résistances qui permettra de renverser le rapport de forces pour (re)construire des équilibres : où le système économique est au service du progrès social et environnemental et non l'inverse. En d'autres mots, le social et l'environnement doivent être les objectifs du développement économique et non ses variables d'ajustement.

Dans la guerre culturelle actuelle, la formation syndicale et l'éducation populaire restent fondamentales pour contrer les mensonges et les discours de division et de stigmatisation de la droite. Mais aussi, et surtout, pour mettre en avant la question fondamentale de la répartition des richesses, reprendre le contrôle des narratifs, se donner les moyens de reconstruire nos récits, se réappropriier notre histoire, nos valeurs, nos combats. Et, toujours, en partant des réalités vécues par le monde du travail et en respectant nos principes d'indépendance syndicale. Dans ce cadre, la FGTB wallonne devra continuer à disposer des moyens nécessaires pour développer des campagnes et outils d'information et de communication clairs, percutants et adaptés à différents publics, qu'il s'agisse de nos militantes et militants ou d'un public plus large.

La défense de services publics forts, garantissant des services de qualité à la population et de bonnes conditions de travail à ses agentes et agents, sera également au centre de l'action de la FGTB wallonne. Le désinvestissement chronique et croissant dans les services publics fait le lit de l'extrême droite et de ses idées. La FGTB wallonne continuera donc de rappeler et défendre le rôle essentiel du secteur public et ses principes (universalité, égalité, accessibilité, continuité, mutabilité, neutralité, transparence et fiabilité), véritables balises démocratiques.

La question de nos stratégies syndicales peut également faire l'objet de débats. Il ne s'agit évidemment pas de se laisser enfermer dans la stratégie de chantage de nos adversaires, qui voudraient culpabiliser – voire criminaliser – le fait que les grèves portent atteinte à l'économie. Faire pression sur l'économie est en effet un des leviers d'action syndicale essentiels dans le combat pour le progrès et la justice sociale. Cependant, face au mépris des gouvernements pour les mobilisations de masse, au silence médiatique croissant, à l'intimidation par des huissiers, à l'instrumentalisation de la justice, au *bashing* antisyndical d'une certaine presse et aux projets politiques visant la fin des organisations syndicales, une réflexion sur des actions plus ciblées peut également être menée, en complément des actions de grève traditionnelles. Viser les grandes entreprises, les plus importantes fédérations patronales ou encore de grandes zones de fret commercial, par des actions fortes permet par exemple de concilier impact économique et portée symbolique. Ce type d'action ne doit évidemment pas se substituer à nos modes d'actions « traditionnels » (manifestations de masse, piquets de grève devant les entreprises, associations et services publics...) mais venir en appui, en complément de celles-ci.

Enfin, et plus largement, les logiques capitalistes nous menant droit dans le mur de l'impasse sociale et environnementale, la FGTB wallonne doit être à même de proposer aux militantes et militants un véritable projet de société basé sur la justice sociale, partant des réalités de terrain et des besoins actuels et futurs de la population. Les urgences environnementales, le démantèlement du Pacte social d'après-guerre par les politiques de droite, la dégradation des conditions de travail et de vie ou encore le développement de l'intelligence artificielle et les questions qu'elle amène, entre autres, en termes de répartition des gains de productivité concourent également à la nécessité d'un tel projet de société.

Le capitalisme entretient et se nourrit de l'instabilité, des crises, des inégalités et des déséquilibres, pour mieux favoriser l'accaparement des profits par une minorité. Le projet de société de la FGTB wallonne vise au contraire l'instauration d'équilibres entre progrès social, développement économique, enjeux démocratiques et préservation de l'environnement, au bénéfice de l'intérêt général et non des profits de quelques-uns. Soucieuse de faire du progrès social et environnemental les objectifs du développement économique, la FGTB wallonne entend développer le rapport de force pour contrer les politiques de droite et remettre l'intérêt général, les besoins de la population et les défis environnementaux au centre des préoccupations, en partant toujours des réalités de terrain.

Dans ce cadre, un travail de cadastrage des besoins fondamentaux et essentiels pour assurer une vie de qualité à toutes et tous pourrait être déterminant. À l'image du travail réalisé en 1954 — qui a abouti au programme du Congrès de 1956 sur les réformes de structure anticapitalistes —, la FGTB wallonne souhaite enclencher une telle dynamique, en partant des réalités et besoins de terrain, en associant des spécialistes de différents domaines, des actrices et acteurs de la société civile issus de différents secteurs. L'objectif serait d'identifier ces besoins fondamentaux et d'élaborer au cours des deux années suivant le Congrès (donc avant les prochaines élections régionales) un programme de mesures sociales, politiques, environnementales et économiques ; un véritable projet de société à même de restaurer des équilibres essentiels, et d'en reconstruire de nouveaux. Celui-ci sera accompagné d'un contre-budget anti-austéritaire démontrant la faisabilité du financement et de la mise sur pied des mesures avancées, afin de mettre les responsables politiques face à leurs responsabilités.

3. COMBATS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

3.1. SE BATTRE POUR L'EMPLOI DURABLE ET DE QUALITÉ

3.1.1. TIR CROISÉ SUR L'EMPLOI DE QUALITÉ

- La droite a lancé une vaste opération de précarisation de l'emploi, des salaires et conditions de travail, qui se décline sur tous les fronts et à tous les niveaux de pouvoir. Les réformes fédérales du chômage sont accompagnées d'une vaste entreprise de *flexiprécarisation* de l'emploi. L'objectif est clair : abaisser le niveau de protection sociale, appauvrir des centaines de milliers de personnes afin de disposer d'une large armée de réserve de travailleuses et travailleurs, contrainte de répondre aux pires exigences patronales.
- Ces politiques fédérales se doublent d'orientations régionales qui contribuent elles aussi à la dégradation de la qualité de l'emploi : orientation répressive des politiques d'accompagnement, menaces sur les APE et les structures d'accompagnement et de soutien situées hors de la sphère marchande, développement de l'intérim, fin du statut de la fonction publique...
- L'ensemble des politiques d'emploi actuelles, qu'elles soient fédérales ou régionales, sont uniquement guidées par des exigences patronales court-termistes de maximisation des profits. Tout le contraire de politiques basées sur l'anticipation sociale et économique, en lien avec les besoins de la population, les enjeux environnementaux ou les évolutions technologiques.
- Les politiques publiques devraient au contraire lutter contre les allers-retours entre emploi et non-emploi : loin de permettre l'acquisition de compétences ou d'une expérience valorisée sur le marché du travail, ils constituent un cercle vicieux dont la très grande majorité des travailleuses et travailleurs précaires ne sortent pas, créateur de chômage de longue durée et d'exclusion.
- Pour la FGTB wallonne, le combat pour l'emploi de qualité reste donc prioritaire et constituera un de ses principaux axes d'action dans les années à venir.

3.1.2. CHAMPS DES BESOINS ET POSITIONS À RENFORCER

En matière d'emploi, les lignes rouges transversales de la FGTB wallonne sont :

- La priorité à l'emploi durable et de qualité porteur d'une dimension émancipatrice. Pour la FGTB wallonne, l'emploi durable et de qualité se définit, a minima et entre autres, par un contrat à durée indéterminée, à temps plein et assurant de bonnes conditions salariales et de travail (salaire permettant d'assurer un niveau de vie correct au regard du coût de la vie, conciliation vies privée et professionnelle, respect des normes de santé et de sécurité, droit à une représentation syndicale et à la formation...).

- Une attention particulière aux personnes les « plus éloignées de l'emploi » ainsi qu'aux travailleuses et travailleurs précaires, en première ligne des mesures fédérales d'exclusion.
- Des dispositifs d'accompagnement et d'insertion non répressifs basés sur l'emploi durable et de qualité, le respect des personnes et de leurs parcours.
- La réduction des inégalités sociales et de genre.
- Des services publics et non marchands de qualité, basés et organisés sur base des besoins de la population et des enjeux sociaux et environnementaux, et financés à la hauteur de ceux-ci.
- Le développement de politiques de formation et d'emploi en lien avec ces besoins ainsi qu'avec la nécessaire reconversion de l'économie et les enjeux environnementaux et climatiques.

3.1.3. POSITIONS

a) Faire face aux exclusions

La Wallonie est en première ligne des réformes fédérales de l'assurance chômage. Cette inégalité régionale se double d'une inégalité entre les communes les plus pauvres et celles aux revenus plus élevés. Les exclusions représentent un transfert massif de charges de la Sécurité sociale vers les CPAS et communes, qui se répercute finalement sur l'ensemble de la population.

Parallèlement, les politiques régionales d'emploi, et le développement de l'emploi précaire qu'elles entraînent, vont aggraver une situation sociale explosive qui constitue un des meilleurs terrains pour l'extrême droite et ses idées. Un sursaut régional devra s'imposer afin de lutter contre les conséquences sociales, économiques et politiques de ces mesures.

Tout en continuant à travailler à la construction d'un rapport de force favorable à la restauration d'une assurance chômage de qualité, la FGTB wallonne revendique :

- Des politiques régionales d'emploi orientées vers les publics dits « éloignés » de l'emploi, avec une attention particulière pour les exclus et non-admis.
- Une compensation fédérale à destination des CPAS leur permettant de répondre à l'augmentation du nombre de Revenus d'intégration ainsi qu'à l'ensemble des charges indirectes.
- Le développement et le renforcement des moyens des dispositifs d'accompagnement et d'insertion basés sur l'emploi durable et de qualité, le respect des personnes et de leurs parcours ainsi que l'attention portée aux plus « éloignés de l'emploi » (Coup de boost, Cellules de reconversion, OISP...).
- Outre l'insertion durable dans l'emploi, l'ensemble des dispositifs d'incitants à l'embauche doit intégrer les contraintes de la nouvelle réglementation chômage. Le conditionnement de ces incitants devrait donc favoriser les contrats dont la durée et les horaires permettent de retrouver des droits pleins et entiers au chômage si le contrat devait prendre fin.

La FGTB wallonne sera en outre particulièrement attentive à l'évolution des dispositifs Article 60 et 61 afin d'éviter toute substitution des emplois classiques ou la dégradation des conditions de travail et de rémunération.

b) Fonctions critiques et métiers en pénurie

La question des fonctions critiques et métiers en pénurie a été une des justifications à la stigmatisation des personnes sans emploi et à la précarisation de l'assurance chômage. Depuis de nombreuses années, la FGTB wallonne dénonce cette instrumentalisation et l'hypocrisie entourant les conditions de travail ainsi que des exigences démesurées de certains employeurs.

Tout en continuant à se battre pour la suppression des mesures Arizona, la FGTB wallonne demande que la dérogation transitoire pour formation à un métier en pénurie devienne permanente et soit étendue à l'ensemble des formations professionnelles ou reprises d'études, que celles-ci mènent à un emploi en pénurie ou non.

Outre cette revendication et l'amélioration de la qualité des emplois, des conditions de travail et de rémunération, la FGTB wallonne :

- Demande une objectivation de la problématique par un organisme indépendant comme la Cellule de prospective, dont la FGTB wallonne continue de revendiquer la mise sur pied, ou l'IWEPS.
- Rappelle la responsabilité patronale en matière d'accueil et de formation.
- Revendique que, partout où l'utilisation quotidienne d'un véhicule est nécessaire, ce dernier soit mis à disposition par l'employeur dans le cadre d'une flotte partagée ou que le coût du déplacement soit totalement pris en charge par ce dernier.
- Demande la mention obligatoire de la rémunération dans les offres FOREM et que celui-ci incite les employeurs à prévoir une alternative à la candidature par mail.
- Insiste sur le rôle fondamental joué par les Instances Bassin-Emploi-Formation-Enseignement (IBEFE) dans les politiques d'emplois et propose qu'une communication soit pensée et organisée, au départ de ceux-ci, à l'attention des établissements scolaires et des privés d'emploi sur les pénuries structurelles et objectives.
- Exige qu'un recensement officiel des offres d'emploi discriminatoires soit mené et qu'en cas de récurrence d'un employeur, des pénalités lui soient applicables.
- Rappelle que les politiques d'emploi doivent prendre en compte l'intégration des personnes en situation de handicap ainsi que l'accueil de l'enfance, en ce compris l'accueil flexible, enjeu essentiel pour l'accessibilité des femmes à l'emploi et la formation.

c) L'accompagnement FOREM

Tout en continuant à revendiquer son abrogation au niveau fédéral, la FGTB wallonne met tout en œuvre, au niveau régional, pour diminuer le coût social et l'impact sur la qualité de l'emploi de la procédure de contrôle de disponibilité imposée aux personnes privées d'emploi.

La réforme du gouvernement wallon actuel risque d'augmenter les sanctions et de laisser sur le bord du chemin de nombreuses personnes sanctionnées ou radiées, sans jamais répondre au besoin réel de la Wallonie : le développement de l'emploi durable et de qualité. Parallèlement, les travailleurs et travailleuses du FOREM risquent de voir l'essence même de leur mission profondément transformée et leurs conditions de travail dégradées.

Pour la FGTB wallonne :

- Il est urgent de recentrer le débat sur la création d'emplois durables et de qualité.
- Le modèle à suivre est celui d'un accompagnement volontaire, non répressif, humain et respectueux, basé sur la confiance, orienté vers l'insertion durable dans l'emploi de qualité et adapté aux personnes, leurs profils, compétences et projets.
- L'accompagnement doit accorder une attention et un soutien particuliers aux personnes les plus fragilisées : privées d'emploi de longue durée, peu qualifiées, exclues et non admises au chômage.
- La fracture numérique doit être prise en compte et une attention particulière doit être portée aux dérives possibles de l'utilisation de l'intelligence artificielle.
- L'accompagnement syndical lors des entretiens doit perdurer et il doit bénéficier des conditions nécessaires pour être pleinement et efficacement assuré.

d) Coup de Boost

Coup de Boost est un dispositif d'accompagnement visant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes éloignés de l'emploi mis en place en partenariat par le CEPAG, le FOREM et Réso sur base du modèle des Cellules de reconversion. Comptant aujourd'hui 12 plateformes, Coup de Boost présente des résultats remarquables en matière d'insertion à l'emploi et de reprise d'études ou de formation.

La FGTB wallonne continuera à défendre Coup de Boost, l'ensemble de ses travailleuses et travailleurs et la qualité de leur travail essentiel. En collaboration avec ses Centrales et Régionales, elle travaillera à promouvoir et développer ce dispositif.

e) Cellules de reconversion

Nées il y a presque 50 ans, et affichant des taux remarquables d'insertion dans l'emploi durable, les Cellules de reconversion ont vu leur modèle attaqué par le gouvernement wallon. Celui-ci est en effet à l'exact opposé de la vision libérale : un accompagnement collectif et positif, centré sur les profils, parcours et aspirations des travailleurs et travailleuses, dont la plus-value repose sur un partenariat entre le FOREM et les organisations syndicales, via les accompagnatrices et accompagnateurs sociaux, souvent d'anciens délégués.

La FGTB wallonne continuera à défendre le modèle unique, positif et efficace, favorisant l'emploi durable et de qualité, des Cellules de reconversion, tant sur le front de la négociation que celui de la mobilisation.

f) Aides à la promotion de l'Emploi

Les mois qui viennent s'annoncent déterminants, voire vitaux, pour le dispositif APE. La réforme annoncée par le gouvernement wallon risque en effet d'avoir de graves répercussions sur l'emploi, les travailleurs et travailleuses, les services publics, le non-marchand et les services rendus à la population. Dans ce contexte, la FGTB wallonne y restera particulièrement attentive et, si elle n'est pas entendue, assumera son rôle de contre-pouvoir et sera en première ligne des actions de mobilisation, pour fédérer les oppositions et organiser la résistance.

Dans ce cadre, ses principales lignes rouges sont et seront :

- La sécurisation des emplois APE.
- Le maintien et développement des services à la population.
- Le respect de la concertation sociale.
- Aucune exclusion de catégories d'employeurs.
- Aucune ouverture vers le secteur privé marchand.
- Le maintien a minima de l'indexation actuelle, à l'identique pour tous les employeurs bénéficiaires.
- La possibilité d'une indexation complémentaire automatique en cas d'atteinte de l'indice pivot.
- Le maintien des obligations liées aux volumes d'emploi et à l'affectation de la subvention au paiement des rémunérations.
- L'application de critères objectifs d'octroi à l'ensemble des subventions APE.
- Le redéploiement progressif du dispositif en fonction de priorités sociales identifiées, dans le respect de la concertation, et non sa réaffectation sur la base de suppressions de subventions.

g) Incitants à l'embauche

La FGTB wallonne défend un modèle assurant la montée en compétences et favorisant la validation de celles-ci, limitant les phénomènes de *turn-over* et maintenant le rôle des organismes de paiement.

La FGTB wallonne se positionne pour :

- La consultation des interlocuteurs sociaux et la prise en compte effective de leurs avis.
- Imposer la conclusion d'un contrat d'une durée minimale, permettant de simplifier les procédures et de favoriser l'insertion durable.
- Relever la durée minimale de contrat à 4 mois, en lien avec la nouvelle réglementation chômage. À défaut d'une logique de contrats, imposer la réalisation de la condition de durée d'occupation dans une période de référence la plus courte possible.

- Imposer la règle selon laquelle l'employeur prenant en charge la rémunération soit celui qui bénéficie de l'aide, afin d'éviter la captation de la subvention par le secteur de l'intérim.
- Limiter au plus bas le nombre d'employeurs utilisateurs finaux différents auprès desquels la demandeuse ou le demandeur d'emploi peut être occupé pour favoriser l'insertion durable.

h) Réduction collective du temps de travail avec maintien du salaire et embauche compensatoire

Parmi les nombreuses mesures de précarisation de l'emploi, l'extension des heures supplémentaires, des jobs étudiants, flexijobs et autres statuts hybrides ou précaires a pour conséquence la baisse du nombre d'emplois disponibles. Pour la droite et le patronat, peu importe la qualité d'emploi tant qu'il sert l'accaparement des richesses produites par l'actionnariat et les entreprises.

À l'opposé de ces politiques et de leur spirale infernale de nivellement par le bas des conditions de travail et de vie, la FGTB wallonne se positionne pour un changement de cap radical. Celui-ci passera nécessairement par la réduction collective du temps de travail, avec maintien du salaire et embauche compensatoire, revendication historique du monde du travail et de la FGTB wallonne.

Cette mesure n'a rien d'une revendication dépassée et irréalisable. Elle constitue au contraire une solution d'avenir concrète et efficace, une mesure de progrès social, à l'heure où le développement de l'intelligence artificielle remet la question de la répartition des gains de productivité au centre du débat et des rapports de force : meilleure répartition des richesses produites, baisse du chômage et de la pauvreté, partage de la charge de travail et diminution de la souffrance au travail et des maladies de longue durée, refinancement et renforcement de la sécurité sociale et des services publics, réduction des inégalités structurelles femmes-hommes, accès des travailleurs et travailleuses à temps partiel qui le souhaitent au temps plein, meilleure conciliation entre vie privée et professionnelle.

Pour être efficace et atteindre pleinement ces objectifs, la mesure doit répondre à plusieurs impératifs :

- Elle doit être négociée entre interlocuteurs sociaux, au sein d'un cadre interprofessionnel permettant des déclinaisons sectorielles et d'entreprises.
- Elle doit être suffisamment importante pour garantir une réduction drastique du chômage et éviter le report de la charge de travail sur les travailleuses et travailleurs en place. Pour la FGTB wallonne, les 32 h hebdomadaires en 4 jours sont actuellement le modèle à suivre. Les modalités pratiques de mise en œuvre devront se négocier aux niveaux sectoriels et d'entreprises.
- L'embauche compensatoire et le maintien du salaire sont des conditions indispensables.
- Les heures supplémentaires doivent être strictement encadrées, voire faire l'objet de mesures dissuasives concrètes.
- Des dispositifs d'enregistrement du temps de travail sont également indispensables, avec obligation de négocier à tous les stades du processus afin de les rendre le moins intrusif pour les travailleuses et les travailleurs ;
- Les heures de travail libérées doivent être attribuées en priorité aux travailleurs et travailleuses à temps partiel qui souhaitent augmenter, contractuellement, leur nombre d'heures de travail. Pour toutes celles et tous ceux qui le désirent, le temps plein doit être la règle.
- Des dispositifs d'encadrement du télétravail garantissant le droit à la déconnexion doivent être prévus pour éviter le report de la diminution horaire sur les jours prestés en dehors du lieu de travail.

3.2. SE BATTRE POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE EN WALLONIE

3.2.1. AUSTÉRITÉ, MARCHANDISATION, INÉGALITÉS : LES VOIES SANS ISSUE DU GOUVERNEMENT WALLON

Le gouvernement MR-Engagés déploie ses politiques austéritaires et sa volonté de marchandiser tout ce qui peut l'être. Ses mesures menacent des milliers d'emplois, dans le public et le non-marchand, et avec eux, autant de services essentiels à la population : plans d'austérité régionaux et communautaires, menaces sur les APE et l'insertion socio-professionnelle, suppression des provinces, fin du statut de la fonction publique, projets de fusions ou de transformations des pouvoirs locaux, politiques fiscales injustes...

Parallèlement, ces mêmes partis participent, au niveau fédéral, à la mise sur pied de politiques qui aggravent la situation de la Région et pénalisent sa population, comme les dizaines de milliers d'exclusions de sans-emploi et travailleurs précaires.

Le désengagement des services publics et l'aggravation des inégalités sont des facteurs reconnus de montée des idées d'extrême droite, encore plus quand ces dernières sont, dans le même temps, reprises et diffusées par des partis dits « traditionnels ».

La situation actuelle doit donc nous inciter à la plus grande vigilance... et à la résistance ! Tant sur le front de la négociation que de la mobilisation, la FGTB wallonne a un rôle de premier plan à jouer, pour la défense d'un autre modèle social et économique, visant l'intérêt collectif et non celui de quelques-uns.

3.2.2. CHAMPS DES BESOINS ET POSITIONS À RENFORCER

Pour mieux vivre en Wallonie, les lignes rouges transversales de la FGTB wallonne sont :

- Une économie au service du progrès social, environnemental et démocratique, et du renforcement des solidarités fédérales. Dans ce cadre, le développement des services publics et du non-marchand sont des conditions indispensables, avec une attention plus particulière pour les populations les plus précaires. L'amélioration des conditions de travail et de rémunération dans ces secteurs constitue également une priorité.
- Les politiques régionales doivent être déterminées en fonction des besoins sociaux de la population, ainsi que des enjeux environnementaux.
- Refus des politiques austéritaires et défense d'une fiscalité juste.
- Le redéploiement économique de la Wallonie via sa réindustrialisation est un élément essentiel pour défendre le modèle fédéral de solidarité soutenu par la FGTB wallonne et affaiblir les forces séparatistes et d'extrême droite. Ce redéploiement devra participer à la construction d'équilibres et avoir pour objectif le progrès social et environnemental. Sa planification devra se baser sur les besoins fondamentaux identifiés par le travail de cadastrage que la FGTB wallonne propose de mettre sur pied et coordonner.
- La politique énergétique étant une des clefs du redéploiement économique et industriel de la Région, la FGTB wallonne continuera de revendiquer des orientations claires et des initiatives publiques fortes dans ce domaine.

3.2.3. POSITIONS

a) **Personnes âgées et personnes en situation de handicap : anticiper et repenser le modèle**

Loin de représenter un défi infini, le vieillissement de la population constitue à la fois un progrès social et une opportunité pour repenser le modèle économique, en l'orientant vers les besoins de la population. L'accroissement de la part des aînées et aînés au sein de la population wallonne nécessite des politiques anticipatives de développement de l'offre de soins et d'infrastructures d'hébergement.

Les personnes en situation de handicap sont trop souvent les grandes oubliées des débats et programmes politiques. Le handicap concerne pourtant 7% des Wallonnes et Wallons et la question de leur inclusion est essentielle.

Pour la FGTB wallonne, une meilleure prise en compte de la situation et des intérêts spécifiques des personnes en perte d'autonomie s'impose :

- Leur accès à l'ensemble des droits et services fondamentaux doit être garanti et renforcé, en mettant en place les conditions nécessaires pour des parcours de vie intégrés permettant de choisir leur lieu de vie, en partant de leurs besoins et ressources tout en diversifiant et renforçant l'offre de services publics et non-marchand.
- Une évaluation prospective des besoins des personnes âgées et en situation de handicap est indispensable pour mesurer la nécessaire adaptation et le renforcement de l'offre de services publics et non-marchand. Cette dimension prendra une place importante dans le travail de cadastrage des besoins de la population wallonne que la FGTB wallonne entend mener.
- Cette évaluation devra tenir compte de l'impact des politiques fédérales en matière de sécurité sociale et se faire dans une optique de lutte contre les inégalités sociales.
- Les moyens publics doivent garantir la qualité d'encadrement nécessaire, la qualité des conditions de travail et une accessibilité financière pour les plus fragilisés.
- Les entreprises de travail adapté (ETA) doivent se recentrer sur leur mission sociale : l'offre d'un emploi et d'un encadrement adaptés aux travailleurs et travailleuses qui, en raison d'un handicap, sont dans l'incapacité d'intégrer l'emploi ordinaire, sans y intégrer d'autres publics, notamment les malades de longue durée dont le handicap ne serait pas avéré.
- Les autorités wallonnes devraient modifier leur vision de la *Silver Economy* dont une très large partie des besoins trouveront une solution en dehors de la sphère marchande par la valorisation et le développement des secteurs non-marchand et public.
- L'allocation d'aide aux personnes âgées (APA) devrait être revalorisée.
- Les besoins liés au vieillissement doivent être davantage pris en compte dans les politiques ne relevant pas directement des compétences de l'AViQ.
- Les mesures d'économie du gouvernement wallon risquent d'avoir de graves répercussions sur la qualité d'emploi et de services dans des secteurs essentiels déjà sous tension.

La FGTB sera en outre particulièrement attentive au projet de Garantie Autonomie, qui constituerait une nouvelle taxe pour les citoyennes et citoyens.

b) **Mobilité : à la croisée des enjeux**

Qu'elle soit motorisée ou douce, individuelle ou collective, la mobilité accompagne les citoyennes et citoyens wallons au quotidien. Les politiques de mobilité sont en outre de puissants leviers, permettant de réduire les inégalités territoriales, sociales et de genre ; de protéger la santé publique et l'environnement ; de garantir l'accès de toutes et tous aux services publics, à l'emploi, à la formation ; d'améliorer la qualité de vie...

Pour la FGTB wallonne :

- Le rôle central et fondamental des services publics doit être réaffirmé. Les infrastructures et l'offre de transports publics doivent être renforcées. Dans ce cadre, la mise en œuvre de la vision du rail 2040 doit être poursuivie, en ce compris la finalisation du RER. La FGTB wallonne s'oppose à la libéralisation du rail ainsi qu'aux projets du gouvernement wallon pour les TEC (sous-traitance au privé, mesures de services minimum, restrictions budgétaires...), elle soutiendra les travailleurs et travailleuses du secteur dans leurs luttes.
- Il est également primordial de développer d'autres alternatives : intermodalité, mobilités douces, covoiturage, véhicules partagés, plans de mobilité collectifs négociés en entreprise...
- Au niveau du transport de marchandises, un transfert modal doit s'opérer entre la route et le transport par voie fluviale, via le rail ou la cyclo-logistique.
- Une réforme plus ambitieuse de la fiscalité automobile doit être enclenchée afin que celle-ci soit davantage reliée aux impacts environnementaux tout en restant socialement juste.
- Les frais de déplacement domicile-travail en transports publics doivent être intégralement pris en charge par l'employeur avec maintien du tiers payant SNCB et intervention des pouvoirs publics dans le cadre d'une enveloppe budgétaire ouverte, et inclusion du transport TEC et De Lijn.
- L'instauration de plans de déplacement dans les entreprises de plus de 100 personnes et la désignation d'un coordinateur mobilité pour celles en occupant plus de 50 devraient être rendues obligatoires.
- Des « Plans de mobilité des zones d'activités » doivent être développés dans tous les parcs d'activité économique wallons afin d'en améliorer l'accessibilité. Le débat sur des coordinations entre les CPPT de zonings dans le cadre du développement du syndicalisme de réseau — tout en continuant à défendre une diminution des seuils pour l'établissement des CPPT — pourrait jouer un rôle central dans cette dynamique.

Pour l'ensemble de ces mesures et politiques, au niveau régional, sectoriel ou d'entreprise, le respect de la concertation sociale, l'implication et la consultation des interlocuteurs sociaux ainsi que la prise en compte effective de leurs avis sont des conditions indispensables. Dans ce contexte, la FGTB wallonne défend la pertinence et les actions de la Cellule mobilité et réaffirme l'importance de son soutien public.

c) Environnement

• Environnement et santé

La surexploitation capitaliste du vivant et des ressources aggravent de jour en jour le réchauffement climatique, la destruction de la biodiversité, les pollutions de l'air, des terres et de l'eau... Autant de phénomènes qui menacent la survie de l'humanité et qui ont déjà des répercussions dramatiques concrètes, singulièrement pour les populations les plus pauvres.

Ces logiques capitalistes ont également favorisé le développement et la surutilisation de substances chimiques dans les processus de productions et sur les lieux de travail, avec des conséquences désastreuses pour la santé des travailleurs et travailleuses et celle de la population. La dimension genre n'est pas non plus absente de cette problématique, les politiques et mesures de prévention étant souvent moins développées dans des secteurs à forte représentation féminine comme le nettoyage et les soins.

Pour permettre des améliorations, la FGTB wallonne estime indispensable de responsabiliser davantage les entreprises par rapport à leurs externalités négatives et d'adopter de normes plus contraignantes en matière de protection au travail, de rejets industriels et d'utilisation d'intrants agricoles. Dans ce cadre, l'indépendance des études toxicologiques doit être assurée et le principe de précaution doit être strictement appliqué afin d'assurer la sécurité des travailleuses et travailleurs.

• Santé et sécurité dans les « emplois verts » et l'économie circulaire

Les emplois verts sont susceptibles de concerner l'ensemble des activités économiques. Il s'agit toutefois le plus souvent d'emplois en évolution nécessitant l'acquisition de nouvelles compétences, plutôt que d'emplois réellement nouveaux. L'économie circulaire, le recyclage ou le recours à des matériaux

recyclés – notamment dans la construction – exposent les travailleurs et travailleuses à des risques nouveaux, qu'il est urgent d'analyser pour mieux les prévenir.

Dans ce contexte, la FGTB wallonne demande :

- De mieux documenter les risques en matière de santé et de sécurité liés aux « emplois verts » et d'adapter la législation sur le bien-être au travail en fonction de ces analyses.
- La réalisation d'un cadastre des emplois nouveaux — ou en évolution — liés aux investissements réalisés par l'entreprise — au niveau de la zone d'activités ou de la filière — pour réduire son impact sur l'environnement : nouveaux modèles de production (économie circulaire), introduction de nouvelles technologies et procédures...
- D'adapter la concertation sociale aux évolutions du tissu économique liées au développement de l'économie circulaire et notamment à l'interdépendance croissante entre les entreprises et au développement des activités de services autour du produit.
- D'intégrer l'exposition à des produits dangereux pour la santé parmi les critères de pénibilité.

Via le Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement (RISE), la FGTB wallonne continuera à développer une offre de formation et de matériel afin d'outiller les délégations et les permanentes et permanents syndicaux sur la transition énergétique, à partir des organes de concertation.

- **Accès à l'eau : un droit fondamental**

Le maintien du secteur de l'eau dans la sphère publique est le principal garant de la conservation ce patrimoine commun et de l'accès universel à cette ressource vitale. De même, il est indispensable de garantir le rôle de régulation du prix du Comité de contrôle de l'eau et de veiller à la qualité de cette ressource. Il s'agit là de fondamentaux non négociables.

Pour la FGTB wallonne, la précarité hydrique, phénomène touchant une part croissante de la population, doit être combattue via plusieurs canaux :

- L'amélioration des conditions de logement.
- La lutte contre le non-recours aux aides.
- L'augmentation des moyens du Fonds social de l'eau.
- Le renforcement du recours des CPAS au FSE et l'uniformisation des conditions d'octroi et règles d'intervention pour l'ensemble des CPAS.
- Des mesures ciblant la facturation et les procédures de recouvrement.

d) Un enseignement émancipateur et inclusif

Le rôle de l'enseignement est central et fondamental dans le développement d'une société plus égalitaire et inclusive. Il est en effet un levier déterminant de réduction des inégalités structurelles et un outil d'émancipation fondamental. Pour que l'enseignement puisse pleinement remplir ses missions prioritaires, il est indispensable d'en assurer un financement à hauteur de ses besoins.

Les politiques austéritaires et inégalitaires actuellement à l'œuvre ne feront que renforcer un modèle d'enseignement à plusieurs vitesses où les inégalités subies dès la naissance par les enfants des classes populaires se répercutent sur leur parcours scolaire et tout au long de leur vie..

La FGTB wallonne défend :

- Un enseignement démocratique et égalitaire, accessible à toutes et tous, financé à hauteur de ses besoins afin de pouvoir remplir pleinement ses missions.
- La construction d'un réseau unique officiel public doté d'un tronc commun pluridisciplinaire et polytechnique étendu jusqu'à la 4ème année scolaire, assurant l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans.
- La gratuité totale et effective de l'enseignement, en veillant à ce qu'elle ne débouche pas sur une diminution de la diversité ou la suppression des activités complémentaires.
- La formation des élèves à la compréhension du monde, dans une optique d'émancipation, de citoyenneté ouverte, critique et active.

- L'amélioration des conditions de travail et de rémunération des enseignantes et enseignants ainsi que de l'ensemble des travailleurs et travailleuses de l'enseignement. Cette dynamique positive, qui passe également par l'entretien et le développement d'infrastructures et matériels de qualité, participera à l'amélioration de la qualité d'enseignement.
- L'application d'une même dynamique à l'enseignement supérieur. Le renforcement de son accessibilité est une priorité et la FGTB wallonne s'oppose à la hausse du minerval décidée par la majorité MR-Engagés.

e) Non-marchand

Le non-marchand a un rôle essentiel à jouer dans le processus de transformation sociale et écologique de l'économie. Il occupe aujourd'hui des dizaines de milliers de personnes en Wallonie, qui remplissent un rôle fondamental au bénéfice de la population, dans de nombreux secteurs.

La FGTB wallonne continuera à défendre, de manière transversale :

- Le refus de toute marchandisation. Toute initiative politique visant à élargir ou soutenir le champ d'intervention du privé ou le développement de ce dernier dans les sphères non marchandes sera donc combattue avec force.
- Un subventionnement à la hauteur des besoins afin de garantir les moyens humains et financiers nécessaires pour améliorer les conditions de travail et de rémunération, renforcer les normes d'encadrement (avec une obligation d'engagement y relatif), garantir la qualité des services et permettre au secteur de s'adapter aux évolutions sociales.
- Une réelle augmentation du volume de l'emploi, indispensable pour permettre au secteur de s'adapter aux évolutions sociales.
- La protection, budgétaire et juridique, du secteur contre toute logique de marché et de mise en concurrence avec le secteur commercial ainsi que la garantie que la totalité des financements publics soit consacrée à la mission sociale pour laquelle ils ont été accordés ;
- La lutte contre le travail non déclaré et l'usage dévoyé de certaines pratiques qui représentent une concurrence déloyale envers le secteur conventionnel et normé et nuisent à la qualité des services rendus à la collectivité, en particulier dans le secteur des services à la personne.

La FGTB wallonne soutiendra les travailleurs et travailleuses du non-marchand dans toutes les mobilisations et luttes qu'ils et elles estimeront légitimes de mener pour défendre le secteur, leurs emplois et conditions de travail ainsi que la qualité des services essentiels qu'ils rendent à la collectivité.

f) Lutter contre les inégalités sociales et la pauvreté

La pauvreté est croissante et les inégalités entre personnes, Régions et communes se renforcent avec les politiques des gouvernements de droite tant fédéral que régional. Pour la FGTB wallonne, la lutte contre les inégalités sociales et la pauvreté passe par une meilleure répartition des richesses, mais elle doit également se décliner de manière transversale, dans l'ensemble des politiques publiques.

Elle continuera à défendre des politiques qui visent les déterminants collectifs des inégalités sociales et non une responsabilisation individuelle, avec une attention particulière pour les catégories les plus touchées par l'injustice sociale et les discriminations : travailleuses et travailleurs pauvres ou privés d'emploi, personnes migrantes, familles monoparentales, femmes, jeunes, précaires, sans-abri, personnes isolées et/ou en manque d'autonomie, malades...

g) Politiques de l'enfance

• Accueil de l'enfance

Un accueil de l'enfance de qualité et accessible à toutes et tous est essentiel au développement d'une société inclusive et visant l'égalité : réduction des inégalités sociales et de genre, meilleur accès à l'emploi et à la formation, socialisation des enfants et soutien aux parents, amélioration du bien-être et

de la qualité de vie... La Wallonie connaît cependant une pénurie structurelle de places d'accueil et le secteur souffre d'un manque de reconnaissance sociale et financière. Par ailleurs, de grandes inégalités persistent entre les provinces wallonnes, le taux de couverture étant inversement proportionnel au taux de chômage.

La FGTB wallonne :

- S'oppose à la volonté gouvernementale de développer les structures marchandes, qui aurait de nombreuses conséquences négatives : augmentation des tarifs et réduction de l'accessibilité, détérioration des conditions d'accueil et de soins, précarisation de l'emploi et des conditions de travail..
- Revendique l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité de l'accueil ainsi que des conditions de travail et de rémunération du secteur, via un financement structurel conséquent qui garantisse la viabilité financière des structures, permette un renforcement substantiel du taux de couverture de places subventionnées et réponde aux besoins et défis actuels et futurs.
- S'oppose aux mesures d'austérité décidées pour l'accueil temps-libre et revendique que lui soient alloués les moyens budgétaires nécessaires pour renforcer son accessibilité, pérenniser l'emploi, améliorer les conditions de travail et promouvoir la professionnalisation.
- Demande l'amélioration du financement des structures d'accompagnement des enfants maltraités, l'augmentation de situations auxquelles ils sont déjà confrontés risquant d'être aggravée par les politiques d'exclusion des gouvernements de droite.

La FGTB wallonne combattra les projets gouvernementaux d'austérité et de marchandisation et soutiendra les actions des travailleuses et travailleurs du secteur.

- **Allocations familiales**

La FGTB wallonne s'est toujours positionnée pour des solidarités et une sécurité sociale fédérale fortes. Elle s'est opposée à la sortie des allocations familiales du modèle fédéral et continue à revendiquer leur refédéralisation. La plus grande vigilance s'impose dans un contexte social aggravé par les politiques antisociales mises en place tant au fédéral qu'au niveau régional. De plus, la mission d'évaluation du modèle des allocations familiales confiée par le gouvernement wallon à un Comité d'experts laisse craindre des mesures de restrictions budgétaires, notamment sur les suppléments sociaux accordés aux familles aux revenus les plus faibles.

La FGTB wallonne défendra le modèle actuel des allocations familiales, dispositif essentiel de lutte contre la pauvreté infantile. Elle veillera à ce que les politiques régionales n'impliquent aucune perte de conquits sociaux et prennent en compte la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales et de genre. La défense de FAMIWAL, caisse publique, fait également partie de ses priorités. La FGTB wallonne poursuivra son travail de veille, d'analyse et de mobilisation afin de faire respecter ces balises.

h) Politique énergétique

Les impératifs climatiques et environnementaux, les tensions internationales, la quasi-saturation du réseau électrique wallon, la réindustrialisation et la relance économique wallonne posent plus que jamais la question de l'autonomie énergétique et de la sécurité d'approvisionnement.

Cette situation rend également la Wallonie particulièrement vulnérable dans un contexte où la solution privilégiée est celle de la flexibilisation de l'accès au réseau et donc de l'organisation de la pénurie afin d'amortir l'explosion des tarifs de transport et de distribution. Ce ne sont donc pas seulement les entreprises et les projets de réindustrialisation qui sont exposés, mais l'ensemble de la population, plus particulièrement les classes populaires, qui subissent déjà la précarité énergétique.

- **Retour au public !**

La FGTB wallonne rappelle son attachement au caractère socialement juste de l'indispensable décarbonation planifiée de l'économie. Un tel projet est impossible à mettre sur pied dans le cadre d'un secteur de l'énergie libéralisé, animé par les seules logiques de marché et de profit, incapable de répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques se nouant autour de la question de l'énergie.

Pour la FGTB wallonne :

- La transition vers une économie décarbonée doit être portée et gérée par le public, afin de garantir qu'elle soit socialement juste, prenne en compte la réduction des inégalités, le maintien et la création d'emplois durables et de qualité, tout en répondant aux enjeux industriels régionaux.
- La mise sur pied d'un tel pôle devra s'accompagner d'une politique massive d'investissements publics.
- Le développement d'une filière régionale d'économie circulaire est nécessaire pour renforcer l'autonomie vis-à-vis des matières premières critiques.
- La décarbonation de l'économie doit s'inscrire dans une stratégie prenant en compte l'objectif européen de réduction de la consommation finale d'énergie afin de limiter l'augmentation de la demande et, par-là, les besoins d'investissement qui pèsent sur le coût de l'énergie.

Enfin, en l'état actuel, dans l'attente de la mise en œuvre d'un plan d'équipement régional, et tout en réaffirmant sa position de principe en faveur de la sortie du nucléaire, la FGTB wallonne continue à soutenir la prolongation temporaire d'au moins un réacteur nucléaire au niveau wallon, compte tenu de l'électrification croissante des usages et procédés industriels et des risques géopolitiques liés à la sécurité d'approvisionnement. Cette prolongation temporaire devra néanmoins recevoir l'aval de l'Agence européenne de sécurité nucléaire et s'inscrire dans le cadre d'une sécurité d'approvisionnement basée de manière croissante sur les énergies renouvelables. Elle devrait en outre permettre de préparer plus sérieusement la reconversion des travailleurs et travailleuses du secteur et des entreprises sous-traitantes, et d'encadrer le démantèlement des centrales existantes par des entreprises wallonnes ou une filière publique spécifique créée à cet effet.

Les questions liées à la sécurité d'approvisionnement, à l'indépendance énergétique maximale, ainsi qu'au mix énergétique et son indispensable dimension sociale (la flexibilité ne pouvant s'opérer au détriment du monde du travail ou des ménages vulnérables) occuperont une place centrale dans le travail de cadastrage des besoins de la population que la FGTB wallonne entamera à l'issue du Congrès. Elles sont en effet intrinsèquement liées au redéploiement régional et revêtent un caractère urgent, de lourdes conséquences se faisant en effet déjà ressentir, notamment via l'abandon d'importants projets économiques structurants.

- **L'indispensable implication des travailleurs et travailleuses**

Pour la FGTB wallonne, la transition vers une économie décarbonée doit garantir une pleine implication du monde du travail et des organisations syndicales. Dans ce cadre, la FGTB wallonne défend la pertinence et les actions du Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement ainsi que son subventionnement public.

- **Politique énergétique industrielle**

Boucle du Hainaut

La FGTB wallonne réclame la concrétisation de la Boucle du Hainaut, projet de renforcement du réseau électrique destiné à acheminer l'électricité des éoliennes de Mer du Nord, qui est essentiel pour :

- Permettre la réindustrialisation de la région.
- Générer des dizaines de milliers d'emplois sur les deux décennies à venir.
- Rendre l'industrie plus résiliente face aux crises et pénuries.
- Soutenir la transition vers la neutralité carbone.
- Améliorer l'efficacité énergétique et répondre à la hausse prévisible de la demande suite aux différentes mesures liées à l'ETS2.

Les Conventions carbone doivent soutenir l'emploi et la formation

L'indispensable transition impose également une meilleure anticipation, en lien avec le redéploiement économique et industriel wallon. Des feuilles de route pour la transition des secteurs industriels wallons les plus concernés par la décarbonation doivent être négociées dans le cadre de la concertation sociale, aux niveaux régional, sectoriel et d'entreprise. Grâce à l'action de la FGTB wallonne, les organisations

syndicales et les représentant·es des travailleuses et travailleurs en entreprise sont intégrés au dispositif des Conventions et Communautés carbone.

Plus largement, la FGTB wallonne se positionne pour :

- Une approche plus proactive : dépasser la seule atteinte des objectifs énergétiques et climatiques pour promouvoir le redéploiement économique régional dans le cadre d'une industrie décarbonée, ainsi que des investissements dans des technologies innovantes. Une révision des règles européennes de déficits excessifs s'impose afin de neutraliser les investissements publics liés à la décarbonation.
- Des aides publiques cohérentes et réellement efficaces par rapport aux objectifs fixés, intégrant la lutte contre les effets d'aubaine.
- L'obligation de maintien du niveau d'emploi sur les différents sites de production des entreprises en conventions carbone ainsi que la perte des avantages accordés pour toute entreprise participante qui délocaliserait une activité polluante. La FGTB wallonne estime nécessaire d'introduire la notion de garantie de revenus — plus large que le maintien d'emploi — pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs, tant des entreprises concernées que des sous-traitants, en cas de pertes d'emplois liés à la transition.
- Un cadre statistique wallon permettant d'évaluer la contribution des accords aux objectifs climatiques.
- Au niveau des entreprises concernées, des actions concrètes en matière de formation et de reconversion des travailleuses et travailleurs impactés par les projets développés.

Ce thème doit également faire l'objet de démarches politiques à l'échelle européenne car le cadre européen renforce la mise en concurrence entre régions et pays.

• **Lutter contre la précarité énergétique**

La précarité énergétique concerne aujourd'hui près de 30% des ménages wallons. À trajectoire identique, ce phénomène devrait s'aggraver dans les années qui viennent avec la dégradation du niveau de vie de la population, la hausse des prix de l'énergie, l'augmentation des coûts pour l'adaptation du réseau, la nécessaire décarbonation de l'énergie ou la mise en œuvre de l'ETS2 (taxe carbone).

L'objectif d'un taux annuel de 3% de rénovation énergétique des logements imposé par l'Union européenne ne peut être reporté sur la seule responsabilité de la population mais doit au contraire être porté et soutenu par les pouvoirs publics.

Considérant l'accès à l'énergie comme un droit fondamental, la FGTB wallonne réclame :

- La mise en place de mécanismes d'amortissement permettant de réguler les prix de l'énergie et d'éviter les surprofits tout en favorisant le développement des énergies renouvelables.
- L'élargissement des conditions d'accès au tarif social pour l'énergie sur base de critères de revenus plutôt que de catégories, ainsi qu'un accompagnement spécifique pour les ménages concernés.
- L'interdiction des coupures d'énergie, la possibilité pour les ménages de refuser la fonction communicante des compteurs, la désactivation des compteurs à prépaiement et le maintien du rôle du juge de paix.
- L'octroi d'un financement public de l'entièreté du montant des travaux de rénovation énergétique aux ménages étant dans l'impossibilité de les financer et d'un préfinancement à ceux qui sont en mesure de les rembourser.
- Le développement d'un plan de rénovation massif, ambitieux et ciblé sur les logements les plus énergivores, en travaillant à l'échelle des quartiers, tout en veillant à cibler et accompagner les plus précaires et en prévoyant des clauses anti-spéculatives à la revente.
- L'interdiction de l'indexation des loyers des logements à faible performance énergétique.
- L'élargissement de l'assiette de financement de la transition énergétique et des mesures sociales, notamment via l'impôt des personnes physiques.
- Une redistribution des recettes de l'ETS2 vers les ménages à faibles et moyens revenus.

- Une impulsion politique ambitieuse au développement des communautés d'énergie garantissant la participation des plus précaires, à mettre en place en priorité au sein des quartiers populaires et des parcs de logements publics.
- L'arrêt du subventionnement des chaudières fossiles et l'interdiction d'installation de certaines d'entre elles doivent être accompagnées de mesures destinées à autonomiser et protéger les plus précaires.

La FGTB wallonne affirme également son soutien au Réseau wallon d'accès durable à l'énergie (RWADE) dont l'expertise, la pertinence et la plus-value pourraient être menacées par la volonté de marchandisation du gouvernement.

La FGTB wallonne a toujours été opposée à la libéralisation du marché de l'énergie et revendique la renationalisation de ce secteur stratégique essentiel. Mais, aujourd'hui, les politiques de développement des énergies renouvelables basées sur la gestion flexible de la demande risquent de creuser encore davantage l'écart entre celles et ceux pouvant investir et les plus défavorisés. En attendant la concrétisation de la renationalisation du secteur, une piste temporaire pourrait être trouvée à l'échelle régionale, via la mise sur pied d'un acheteur unique public d'électricité et de gaz pour les ménages, dans le cadre d'un réel contrôle démocratique. Un régime mixte d'entreprises publiques et de coopératives citoyennes pourrait également faire partie de la solution.

i) Logement

Le logement est un droit humain fondamental, à la croisée des enjeux sociaux, environnementaux, de développement économique et d'emploi. Les politiques de régression sociale ont d'importantes conséquences sur l'accès au logement, le prix et la qualité des logements et la ghettoïsation.

La FGTB wallonne s'oppose à :

- L'intention gouvernementale de « responsabiliser » davantage les locataires sociaux, en établissant un lien entre les efforts d'insertion sociale et professionnelle et leur droit au logement.
- La volonté de revoir la règle du plafonnement des loyers à 20% des revenus du ménage dans le logement social, ce qui équivaldrait à augmenter les loyers.
- Le développement de nombreux programmes de Partenariats Public-Privé.
- La récente réforme des droits d'enregistrement qui ne profite qu'aux plus riches et lèse les acheteurs de logements modestes, entraîne une hausse des prix sur le marché immobilier acquisitif et locatif et lèse lourdement les caisses publiques. La FGTB wallonne s'oppose également au projet de réforme des droits de succession qui suit la même logique.

Pour faire face à la situation et relever les défis sociaux et environnementaux, la FGTB wallonne estime que le droit à un logement accessible et de qualité devrait être au centre des politiques régionales :

- Une attention particulière devra être accordée à la rénovation du bâti et au rôle moteur de la chaîne de valeur *Construction* dans le développement de l'économie. Dans ce cadre, des mesures de lutte contre le dumping social devront être mises en place.
- La Wallonie doit faire en sorte que ses marchés publics aient des retombées durables et positives pour le monde du travail et la population. Lors de l'élaboration des cahiers des charges, l'inscription de clauses sociales, environnementales et éthiques devra tenir compte de l'intégration des secteurs du bois, de la pierre, de l'acier et des fibres.

Plus largement, la FGTB wallonne demande :

- L'établissement d'un cadastre des logements, la mise en place d'une grille d'encadrement des loyers privés et le renforcement des moyens d'action des agences immobilières sociales.
- La mise en place d'un plan ambitieux de construction et de rénovation de logements publics pour tendre vers 10 % de logements sociaux dans toutes les communes.
- La prise en compte du vieillissement de la population et de la situation spécifique des personnes porteuses d'un handicap, en lien avec les logiques de désinstitutionnalisation.

- Le développement des mécanismes de tiers-investisseurs pour le financement des travaux visant l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics.
- La construction de ponts entre les secteurs de l'action sociale et du logement afin de soutenir des initiatives permettant une réponse rapide et adéquate aux situations d'urgence ou de crise.
- La promotion et le soutien public aux projets de logement participatif et aux coopératives de logement.
- La prise en compte de l'indispensable adaptation des logements aux changements climatiques ainsi que l'intégration d'espaces d'accueil et de rencontre dans les logements sociaux.
- L'abolition de la législation anti-squat votée sous le gouvernement Michel.

La FGTB wallonne sera en outre particulièrement attentive aux projets de la ministre du logement pour s'assurer qu'ils ne mènent pas à une baisse des moyens publics, à des pertes d'emploi ou la dégradation des conditions de travail dans le secteur ou encore à une détérioration de la qualité des logements publics.

Dans le cadre des politiques de soutien à la rénovation énergétique, la FGTB wallonne :

- Estime que la transition énergétique socialement juste et la création d'emplois durables devraient guider l'ensemble du régime global de soutien à la rénovation énergétique du bâti résidentiel.
- Demande une revalorisation des moyens financiers du dispositif, une meilleure prise en compte des plus précaires et une analyse de ses impacts afin que des mesures contre la dualisation sociale et la concentration de la propriété puissent être prises.
- Rappelle son attachement à la limitation de l'indexation des loyers en fonction du certificat PEB.
- Rappelle ses propositions visant à financer un vaste plan de rénovation énergétique des logements publics via un moratoire sur le paiement des intérêts de la dette publique.

3.3. SE BATTRE POUR UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES RICHESSES

3.3.1. ILS N'EN ONT JAMAIS ASSEZ !

40 ans après la révolution néo-conservatrice – initiée dans les années 80 par Reagan et Thatcher — une droite cynique et sans tabous s'est lancée dans une nouvelle bataille pour l'accaparement des profits. Une véritable révolution néo-réactionnaire, tant sur le plan des valeurs que des orientations économiques, qui se décline un peu partout dans le monde et sur tous les fronts : politique, culturel, législatif, médiatique...

La droite et le patronat détruisent l'emploi de qualité, les salaires, la sécurité sociale, l'index, les services publics, l'environnement, le non-marchand... Ils n'en ont jamais assez ! C'est le modèle social construit par le mouvement ouvrier et les organisations syndicales, tous ses instruments de répartition des richesses qu'ils veulent réduire à néant. Pour mieux marchandiser le monde au détriment de l'humain.

Ces offensives se doublent actuellement de politiques commerciales et douanières agressives, et par des guerres, uniquement destinées à servir les intérêts des plus puissants. Aux antipodes des modèles de protectionnisme social et écologique, ces logiques capitalistes nous mènent une fois de plus droit dans le mur, vers la guerre, la catastrophe sociale et environnementale. Dans ce contexte aux lourdes répercussions économiques et industrielles, force est de constater l'absence totale d'anticipation, de vision, de compétence et d'action du gouvernement wallon en la matière.

Cette situation, couplée au développement de l'intelligence artificielle et ses impacts sur l'emploi, nous impose de mettre la répartition des richesses au centre du débat et de nos combats.

3.3.2. CHAMPS DES BESOINS ET POSITIONS À RENFORCER

Parmi les leviers de répartition des richesses, les lignes rouges transversales de la FGTB wallonne sont :

- La priorité aux augmentations salariales brutes et à la liberté de négocier (réforme de la Loi de 96, salaire minimum à 17 €/h, 2.800 €/mois...).
- Le renforcement du système d'indexation automatique des salaires et allocations sociales.
- Des services publics forts, financés à hauteur de leurs besoins via une fiscalité juste, accessibles à toutes et tous et assurant une bonne qualité de travail des agentes et agents.
- Le retour et l'élargissement de la sphère d'intervention et d'action publiques dans des secteurs clefs de l'économie, répondant aux besoins de la population et aux enjeux environnementaux.
- Le renforcement de la Sécurité sociale en tant qu'instrument fédéral de protection individuelle et collective, de solidarité interpersonnelle et intergénérationnelle, de socialisation des richesses, de réduction des inégalités, de lutte contre la pauvreté et de renforcement d'un rapport de forces favorable aux travailleurs et travailleuses.

3.3.3. POSITIONS

a) Une fiscalité plus juste

L'impôt constitue un des leviers essentiels de répartition et de socialisation des richesses, de réduction des inégalités, de financement de services publics de qualité et accessibles à toutes et tous.

La FGTB wallonne défend un modèle qui permettrait une réduction de la taxation du Travail (sans nuire au financement des services publics), via une plus grande progressivité de l'impôt la globalisation des revenus, faisant ainsi davantage contribuer le Capital. Les préalables indispensables sont le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale, l'augmentation des moyens et effectifs des administrations fiscales ainsi que la suppression des mécanismes légaux d'optimisation et d'ingénierie fiscales.

Au niveau régional, une des priorités est de combattre la réforme des droits d'enregistrement et celle des droits de succession devant entrer en application en 2028. Il s'agit de démontrer leur caractère injuste, leurs conséquences négatives sur les prix des logements et leur coût faramineux pour les finances publiques. La FGTB wallonne ne s'oppose pas à une réforme visant à faciliter l'acquisition d'un premier logement : elle défend un modèle qui soutienne particulièrement les ménages en ayant le plus besoin, tout en contribuant à réduire les inégalités, et qui ne grève pas les finances régionales. Pour cela, trois principes devraient s'appliquer : un taux réduit jusqu'à un certain plafond, un abattement sur une première tranche de prix et un taux progressif. L'héritage étant la première source de richesse, la FGTB wallonne plaide pour une harmonisation des impôts sur les successions et les donations, un maintien de la progressivité et une simplification des conceptions familiales.

Plus largement, en matière de fiscalité sur les personnes physiques, la FGTB wallonne revendique :

- La globalisation des revenus dans le calcul de l'impôt, avec la suppression du précompte libératoire lié aux revenus mobiliers. Cette mesure impliquerait une taxation progressive sur l'ensemble des revenus et donnerait une marge suffisante pour une réduction des taxes sur le travail.
- La suppression des avantages fiscaux pour les deuxième et troisième piliers de pension pour les nouveaux contrats, au profit d'une revalorisation de la pension légale par répartition.
- Le retour à une plus grande progressivité, notamment via le rétablissement des tranches d'imposition à 52,5% (à partir de 7.800 € brut/mois) et 55% (à partir de 9.600 € brut/mois) et l'instauration d'une tranche à 65% sur les plus hauts revenus (à partir de 16.800 € brut/mois).
- La correction du régime fiscal s'appliquant aux avantages de toutes natures et autres rémunérations qui ne soient pas du salaire brut.
- L'instauration d'une taxe sur le patrimoine dépassant le million d'euros, soustraction faite de la maison d'habitation, et sur les gains en capital. Dans ce cadre, la mise sur pied d'un cadastre des fortunes est indispensable.

- Une formule fiscale limitant la rémunération des actionnaires avec une marge limite autorisée.

En matière d'impôt des sociétés, la FGTB wallonne revendique :

- La création d'un impôt minimum sur les sociétés (hors exonération des dividendes de filiales), couplé avec un impôt sur les bénéfices exceptionnels non réinvestis dans l'entreprise ou les salaires.
- Un conditionnement strict de tous les subsides fiscaux aux entreprises à des critères d'emploi, sociaux, environnementaux, de respect de la démocratie sociale et de la concertation.
- Une harmonisation fiscale au niveau européen.

b) Salaires et pouvoir de vivre

La FGTB wallonne considère la lutte pour de meilleurs salaires bruts comme un des axes fondamentaux dans la répartition des richesses entre Capital et Travail. Les politiques mises en place depuis les années 80 ont fortement mis à mal les possibilités d'augmentation brutes et participé à l'affaiblissement des services publics et de la Sécurité sociale, ainsi qu'à la détérioration du niveau de vie du monde du travail.

Parallèlement, cet accaparement d'une part importante des profits par le Capital est parti alimenter les marchés financiers et bulles spéculatives... De quoi entraîner d'inévitables crises financières, qui servent de justifications à de nouvelles cures d'austérité et de modération salariale.

Retrouver une réelle liberté de négociation salariale au niveau interprofessionnel permettrait de renouer avec une dynamique positive d'augmentation des salaires bruts, qui bénéficierait à l'ensemble du monde du travail, via une de meilleure répartition des richesses et le renforcement des caisses publiques et de la Sécurité sociale.

La FGTB wallonne rappelle que le salaire brut n'est pas un coût économique mais un droit socio-économique qui reconnaît les travailleuses et travailleurs comme producteurs de la richesse.

Ses lignes directrices et revendications sont les suivantes :

- Modification de la loi de 96 via, entre autres, la suppression du caractère impératif de la marge et la prise en compte des subsides patronaux et réductions de cotisations sociales dans les calculs de détermination de la marge.
- Renforcement de l'indexation automatique des salaires et allocations sociales.
- Un salaire minimum légal interprofessionnel brut à 17 €/h, 2.800 €/mois. Ce relèvement ne pourra faire l'objet d'aucun chantage patronal visant à le contrebalancer par une restriction de la norme ou toute stratégie visant à en faire supporter le coût par le monde du travail. Cette hausse doit être complétée par la revalorisation de l'ensemble des minima sociaux.
- Abrogation des mesures réduisant la durée d'application du sursalaire pour le travail de nuit.
- Instauration d'une tension salariale maximale entre les plus hauts et plus bas salaires dans les entreprises, afin de combattre l'accumulation individuelle et illimitée de richesses, source de déséquilibres socio-économiques ;
- Arrêt des mesures ciblant le *salaire poche* et révision des barèmes de la fonction publique.

c) Services publics

Au cœur de la redistribution des richesses, garant d'un accès universel à des besoins fondamentaux, instrument de réduction des inégalités et de progrès social, le service public constitue un fondement essentiel de toute démocratie digne de ce nom. Son mode de financement et ses principes — universalité, égalité, accessibilité, continuité, mutabilité, neutralité, transparence et fiabilité — en font une poche de résistance au marché et ses logiques de profit. Ce modèle cohérent et efficace, aux antipodes du capitalisme, bénéficie à l'ensemble de la population, sans distinction de classe ou de revenus.

Les droites libérales et néo-réactionnaires déploient leur guerre aux services publics. En Wallonie, le gouvernement a fait de l'austérité et de la marchandisation ses mantras et de la fin programmée du statut un trophée de guerre. Et cette fois-ci, la pilule ne passe pas. Le large mouvement de résistance

et de solidarité, unissant travailleuses et travailleurs du privé et du public, que le Congrès de la FGTB wallonne appelait à construire en 2022, s'est concrétisé sur le terrain au fil des mobilisations contre les majorités siamoises Azur et Arizona, dans les rues de Bruxelles et de Namur.

La FGTB wallonne entretiendra et développera ce mouvement en mettant la défense des services publics au cœur de son action et de sa communication. Elle s'inscrit également dans une stratégie offensive ayant pour objectif le retour et l'élargissement de la sphère d'intervention et d'action publiques dans des secteurs clefs de l'économie, déterminants pour répondre aux besoins de la population, relever les défis sociaux et environnementaux, lutter contre les inégalités sociales et de genre.

L'avènement de l'économie numérique, le pouvoir démesuré des multinationales de la tech, et le développement de l'intelligence artificielle nécessitent un cadre réglementaire qui protège la population des effets néfastes inhérents à cette nouvelle source de profits privés. Il est indispensable de faire reculer l'influence et l'emprise du capital privé pour que la puissance publique retrouve la maîtrise de l'économie.

La FGTB wallonne revendique :

- Un financement des services publics à la hauteur de leurs besoins, garant de leur qualité ainsi que du respect de ses principes fondamentaux.
- Une amélioration des conditions de travail et de rémunération des agentes et agents, ainsi que la préservation de leur indépendance via, entre autres, leur statutarisation.
- La suppression des dispositifs de services minimum et de toute restriction du droit de grève et de son exercice, dans les services publics, mais aussi dans le secteur privé.
- Le renoncement aux politiques libérales qui affaiblissent et décrédibilisent les services publics, leurs travailleurs et travailleuses et dégradent leur qualité ainsi que leur accessibilité.
- Le développement des investissements publics dans des secteurs clefs comme l'enseignement, l'accueil de l'enfance et des personnes dépendantes, les transports, le logement, l'accompagnement du vieillissement, la transition écologique et énergétique...
- Le refus de stratégies budgétaires dites de "*spending review*" (comme le budget base zéro) dont l'objectif est de réduire les moyens des services publics, de dégrader leur qualité et les conditions de travail.
- L'exclusion de l'ensemble des services publics de tous les traités internationaux relatifs aux règles commerciales ainsi que la remise en question du Pacte budgétaire européen, qui impose un carcan budgétaire bridant les dépenses et investissements publics.

d) Sécurité sociale

Conquête historique du mouvement ouvrier et de ses luttes, qui a réussi à protéger collectivement près d'un tiers des richesses produites du système capitaliste, la sécurité sociale est une fois de plus dans le viseur des politiques de droite.

Face à cette offensive, la FGTB wallonne revendique la défense et le renforcement de la Sécurité sociale via la récupération de droits perdus ou la conquête de nouveaux. Face au cercle vicieux de la précarité, elle oppose un cercle vertueux de la protection sociale et de l'emploi de qualité.

Depuis 2018, le Congrès de la FGTB wallonne rappelle qu'un bon niveau de protection sociale est à la fois le résultat d'un rapport de force favorable du monde au travail – qui parvient à conquérir de nouveaux droits – mais aussi une de ses conditions indispensables, une protection sociale de qualité permettant aux travailleuses et travailleurs de lutter et négocier plus efficacement, en étant moins soumis au chantage à l'emploi du patronat.

Tout l'inverse des politiques actuelles qui sapent les fondements de la sécurité sociale pour diminuer son rôle redistributif, en privatiser des pans entiers, affaiblir le monde du travail et précariser l'emploi.

- **Pensions**

La FGTB wallonne défend le renforcement des pensions légales par répartition via, entre autres :

- Le retour de la pension à 65 ans.
- La priorité absolue à la pension légale par répartition ;
- Une pension de minimum 1.800 € net/mois pour une carrière complète sous statut salarié.
- Sur cette base minimum, un montant de pension équivalent à au moins 75% de la moyenne des 5 années les mieux rémunérées de la carrière.
- Le rabaissement de la durée de carrière complète de 45 à 40 années, pour l'admissibilité et pour le calcul du montant de la pension, un bonus pension pouvant être octroyé à celles et ceux pouvant se permettre de travailler au-delà de ces 40 ans.
- Le refus de tout système de pension à points ou de comptes notionnels, ainsi que de la généralisation du deuxième pilier de pensions par capitalisation.
- Dans le cadre du maintien des périodes assimilées – ainsi que du rétablissement de celles supprimées depuis 13 ans –, le déplafonnement du calcul des rémunérations fictives.
- La mise en place d'une réelle liaison automatique, annuelle et structurelle des pensions et des allocations sociales, à l'évolution des salaires.
- Au-delà de cette liaison automatique à l'évolution des salaires, l'utilisation de l'enveloppe bien-être pour mener une politique de rattrapage de l'ensemble des pensions et allocations sociales.
- La lutte contre les inégalités de genre via, entre autres, le rétablissement des périodes assimilées et une meilleure prise en compte du travail à temps partiel. Le travail à 4/5^{ème} doit être assimilé à du temps plein, dans le cadre du maintien des droits sans allocation de garantie de revenu.
- La suppression totale du plafonnement dans le cumul d'une pension de retraite et/ou de survie avec une rente de maladie professionnelle ou d'accident de travail.
- Une fiscalité progressive sur les pensions complémentaires et la fin des réductions ONSS patronales sur les deuxièmes piliers.
- La prise en compte de la pénibilité pour faciliter l'accès à une pension complète ou anticipée. Le cadastre des facteurs de risques professionnels ayant un impact sur la santé, élaboré par la FGTB en 2017, reste d'actualité.
- L'individualisation des droits en matière de pension dans le respect des droits acquis et avec des périodes transitoires afin d'éviter toute perte pour les personnes concernées. Les montants économisés par l'individualisation des droits en matière de pension doivent être consacrés exclusivement à la revalorisation de la pension légale par répartition.
- La suppression de la procédure de contrôle du domicile des bénéficiaires de la GRAPA.
- L'instauration d'un organe consultatif des aînées et aînés au niveau wallon et des communes.

La FGTB wallonne réaffirme également que le combat pour la défense des pensions du secteur public est un combat interprofessionnel. Le modèle des pensions du public devant être l'horizon à atteindre pour celles du privé, leur remise en cause empêche toute revalorisation future des pensions du privé.

- **Allocations de chômage**

La FGTB wallonne revendique une profonde réforme du système de l'assurance chômage qui réhabilite l'allocation en tant que droit à un réel revenu de remplacement, dans le double objectif de protéger individuellement les travailleuses et travailleurs de la pauvreté et collectivement d'une précarisation de l'emploi. Ces objectifs pourront être atteints en revenant sur 25 années de démantèlement de l'assurance chômage, et plus particulièrement sur les dernières mesures de l'Arizona. Pour cela, un certain nombre de mesures devront être mises en application :

- Le rétablissement du caractère illimité de durée d'octroi des allocations de chômage, d'insertion et de garantie de revenus.
- La suppression du contrôle de la disponibilité et des contrôles domiciliaires surprises.
- L'alignement du régime des allocations d'insertion sur celui des anciennes allocations d'attente.

- La fin des mesures de dégressivité accrue des allocations de chômage, des restrictions d'admissibilité au chômage temporaire et aux RCC (ex-prépensions).
- Le rétablissement des pleines assimilations de pension, des dispenses supprimées, des compléments d'ancienneté et de reprise de travail, ainsi qu'une revalorisation de l'allocation de garantie de revenu et du chômage temporaire.
- Le retour à une notion d'emploi convenable protégeant réellement de l'emploi précaire.
- L'assimilation complète des droits pour la pension des temps partiels avec maintien des droits.
- Un relèvement des allocations sociales minimales 10% au-dessus du seuil de pauvreté.
- Au niveau régional, une politique non répressive d'accompagnement orientée vers l'emploi durable et de qualité portant une attention particulière aux personnes les plus éloignées de l'emploi.
- Une réflexion sur l'admissibilité au chômage complet temps partiel ayant une longue durée de carrière. Des balises devront être posées afin d'éviter de favoriser ce type d'emploi, de se préserver de toute logique assurantielle individualiste et d'éviter tout nivellement par le bas.
- Le combat pour une assurance chômage de qualité doit s'accompagner du combat pour le plein emploi et des salaires justes. A ce titre, une des pistes privilégiées par la FGTB wallonne – sans être la seule – reste la réduction collective du temps de travail.

e) Dette publique

Le gouvernement a considérablement aggravé la situation budgétaire wallonne avec sa réforme inutile, injuste et inefficace des droits d'enregistrement... Et s'apprête à faire encore pire avec sa réforme annoncée des droits de succession.

Cependant, si la situation budgétaire est préoccupante, la FGTB wallonne refuse de se laisser enfermer dans le piège de la droite, qui entend faire de la dette l'alibi de nouvelles politiques austéritaires. À l'opposé des lignes anti-sociales, elle préconise 10 solutions pour relancer l'économie et diminuer la dette publique et les déficits.

- Relancer l'économie wallonne en augmentant les investissements publics : cette augmentation peut participer à la réduction des déficits à moyen terme, car elle joue un rôle de moteur économique et d'amortisseur social.
- Rompre avec le cadre budgétaire européen : les investissements dans les secteurs qui engagent le développement et l'épanouissement de la population et des générations futures ne doivent pas être comptabilisés dans les déficits et la dette publique. La FGTB wallonne marque son opposition à la « règle d'or » et rappelle que les droits sociaux, politiques et environnementaux doivent primer sur toute autre considération. La part du budget public consacrée au remboursement de la dette doit être limitée en fonction des recettes, afin de permettre le développement des services publics.
- Analyser et conditionner les aides publiques aux entreprises lucratives.
- Augmenter les recettes : via son autonomie fiscale, la Wallonie pourrait mettre en œuvre des réformes augmentant ses recettes propres.
- Moratoire et gel sur le paiement des intérêts de la dette pendant 3 ans : les fonds épargnés pourraient être utilisés pour accélérer le Plan wallon de rénovation du logement public ou développer des politiques de relance.
- Socialisation de Belfius : à l'opposé des projets de privatisation partielle du gouvernement fédéral, la FGTB wallonne revendique sa socialisation afin de lui donner une mission de service public, de l'utiliser pour financer la transition écologique et refinancer la dette à du 0% auprès de la Banque centrale européenne.
- Création d'une banque publique wallonne chargée d'une mission de service public du crédit et de l'épargne au service de l'emploi, de la formation, du développement économique et de la préservation de l'environnement.

- L'émission de bons d'État wallons pour diminuer la dépendance aux marchés financiers, proposer un placement intéressant aux citoyennes et citoyens disposant d'une épargne, et dégager de nouvelles ressources pour financer les services publics et la transition écologique.
- L'organisation d'un « emprunt obligatoire » à taux zéro pour les banques et les patrimoines les plus élevés, contraignant les détenteurs de capitaux à prêter à ce taux nul aux pouvoirs publics.
- Un livret A et/ou un livret d'épargne populaire, sur le modèle de ceux existant en France, remplissant un triple rôle positif : garantir une rémunération correcte aux épargnants, soustraire une partie de l'épargne populaire aux banques privées et financer des projets de long terme, en particulier la construction de logements sociaux.

f) La relance économique au service du progrès social, environnemental et démocratique

Depuis 50 ans, les logiques capitalistes ont entraîné une désindustrialisation massive des pays occidentaux, un phénomène renforcé par la financiarisation de l'économie et la mondialisation. La recherche systématique du moins-disant social et environnemental s'est accompagnée d'une entreprise de démantèlement du modèle social construit par le mouvement ouvrier. Outre les répercussions sur l'emploi, la répartition des richesses, le financement des services publics et de la sécurité sociale, ces phénomènes ont également considérablement accru la dépendance de nos économies, les rendant particulièrement fragiles face aux chocs systémiques et crises.

Pour la FGTB wallonne, la relocalisation de l'économie est un impératif. Mais la relance et la réindustrialisation de la Wallonie ne pourront se faire que dans une optique de progrès social, de respect de l'environnement, de développement de l'emploi durable et de qualité, de renforcement des solidarités fédérales et d'une meilleure redistribution des richesses. Il faut également s'assurer que les indispensables investissements publics se traduisent par des répercussions positives pour la population, les travailleuses et travailleurs wallons.

• Renforcer la stratégie industrielle publique

Pour la FGTB wallonne, l'axe central doit être le développement de politiques industrielles et économiques régionales ambitieuses, orientées vers le maintien et la création d'emplois durables et de qualité, des productions de biens stratégiques et de première nécessité, des modes et cycles de production respectueux de l'environnement et de la santé ainsi que la diversification et la relocalisation des chaînes de valeur.

Ces objectifs nécessitent une prise en main et une maîtrise publiques fortes, afin que les travailleuses et travailleurs ne soient plus les victimes des logiques capitalistes. Une attention toute particulière devra également être portée à l'approvisionnement énergétique et à l'insertion des personnes dites « éloignées de l'emploi ». L'implication des interlocuteurs sociaux et la planification économique sont évidemment des enjeux essentiels.

Dans ce cadre, la FGTB entamera une dynamique de réflexion afin d'identifier les besoins fondamentaux et essentiels à la Wallonie pour assurer une vie de qualité à toutes. Ce projet, réalisé dans le cadre de la Déclaration de principes de la FGTB et de ses orientations anticapitalistes, se fera dans un processus de consultation des instances. Il comportera un travail de cadastrage des besoins de la population et de la société wallonnes, partant des réalités de terrain, et associant des spécialistes et experts : acteurs et actrices de la société civile, académiques, militantes et militants syndicaux... L'objectif sera d'identifier ces besoins essentiels qui constitueront, dans un second temps, le point de départ de l'élaboration d'un programme de mesures sociales, politiques, environnementales et économiques. Ces politiques, à même de restaurer des équilibres essentiels et d'en reconstruire de nouveaux, seront accompagnées d'un contre-budget démontrant la faisabilité de leur financement et de leur mise sur pied. Elles seront largement diffusées, en interne et vers l'externe, en vue des prochaines élections régionales, les partis politiques seront interpellés et appelés à se positionner.

Enfin, la FGTB wallonne rappelle sa revendication de création d'une banque publique régionale. Une institution de ce type pourrait jouer un rôle central dans ces dynamiques en collectant l'épargne citoyenne et en la mettant à contribution pour financer des projets à forte plus-value sociale.

- **Cibler et conditionner les aides publiques aux entreprises**

Pour la FGTB wallonne, les aides publiques doivent être conditionnées à la réalisation d'objectifs sociaux, écologiques et fiscaux, à des réinvestissements des bénéficiaires, à l'accessibilité des produits et services qui en découlent ainsi qu'à un maintien des activités sur le territoire. Les aides économiques devraient donc être prioritairement orientées vers les secteurs structurants ou innovants et les entreprises créatrices d'emplois durables et de qualité, insérant spécifiquement les personnes dites « éloignées de l'emploi ».

Pour la FGTB wallonne :

- Dans les secteurs d'activité où le non-marchand est présent, lorsque des aides sont accordées, notamment à des entreprises organisées sous une forme juridique à caractère marchand, il faut garantir que ces aides soient exclusivement affectées au renforcement de l'objet social de l'entreprise.
- Dans le marchand, des aides à l'emploi ne devraient être accordées que si de réelles perspectives d'insertion durable à l'emploi sont garanties. Un cadastre des aides devrait être mis sur pied afin de contribuer à une évaluation quantitative et qualitative des résultats en matière d'insertion durable à l'emploi. En cas de non-respect des conditions, des sanctions fortes doivent être prévues, avec au minimum des mécanismes de remboursement et la suspension de l'éligibilité aux aides pendant une période déterminée.
- Les aides à la recherche et au développement doivent être conditionnées à la création d'emplois de production et de service sur le territoire wallon.
- Pour que les aides wallonnes puissent être efficacement conditionnées à la création d'emplois, il est nécessaire d'agir à l'échelle européenne afin que le cadre juridique européen le permette.

- **Éviter les délocalisations et cessations d'activités**

En plus des prérogatives des CE, CPPT ou des délégations syndicales, un « droit d'alerte » doit être réservé aux représentants et représentantes du personnel. Ce droit doit leur permettre d'obtenir des explications sur l'état objectif de la situation de l'entreprise et de proposer des alternatives économiques, industrielles et sociales visant à rétablir la situation et à préserver l'emploi. Ce rapport pourra être constitué sur base des informations chiffrées obtenues notamment à partir d'A-FINA. Le recours à cette expertise doit être à la charge de l'entreprise.

Dans le cas d'une reprise d'entreprise, il convient de prévoir une période suffisamment longue de coresponsabilité entre le cédant et le repreneur vis-à-vis des droits sociaux afin d'éviter les reprises frauduleuses.

En cas de délocalisation ou de cessation des activités, deux mesures sont prioritaires :

- L'appropriation et le portage public d'entreprises structurantes : lorsqu'une entreprise rentable et structurante pour l'économie wallonne, un bassin économique ou un secteur d'activité, décide de délocaliser ou de cesser son activité, il est impératif d'anticiper des solutions, notamment en se dotant d'outils juridiques adéquats.
- La reprise d'entreprises par les travailleurs et travailleuses, piste insuffisamment exploitée en Wallonie.

Une attention particulière doit également être portée à la problématique des transmissions d'entreprises, enjeu et défi majeurs pour un tissu économique wallon constitué en grande majorité de PME et TPE.

- **Intégrer des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics**

Même si ses marges de manœuvre sont étroites, la Wallonie dispose de leviers pour faire en sorte que ses marchés publics aient des retombées durables et positives pour le monde du travail et la population. Elle se doit de les actionner pour favoriser les entreprises wallonnes, lutter contre le dumping social et développer des dynamiques régionales vertueuses.

Les principales actions devraient viser prioritairement à :

- Sensibiliser et former les pouvoirs adjudicateurs en Wallonie pour qu'ils utilisent leurs marges de manœuvre pour soutenir les entreprises wallonnes.
- Conditionner l'octroi de subsides publics au respect de clauses sociales, environnementales, éthiques et anti-dumping. La FGTB wallonne revendique la création d'un organisme de contrôle public, chargé de vérifier le respect des critères fixés par les clauses en renforçant l'encadrement, le contrôle et les sanctions en cas de non-respect ou de non-application. Par conséquent, les moyens humains et financiers des services d'inspection régionaux doivent être augmentés
- Pousser le Fédéral à intégrer le recours à de telles clauses dans la législation nationale en vue de les rendre contraignantes.
- Soutenir le développement de clauses sociales relatives aux stages de formation et aux premières expériences professionnelles pour les travailleurs et travailleuses.
- Utiliser les clauses environnementales afin de favoriser les circuits courts.
- Rendre les marchés publics plus accessibles aux PME (notamment via la scission en lots) et systématiser l'intégration des clauses sociales dans les marchés de services.
- Adapter les principes d'adjudication en vue d'éviter la mise en concurrence de travailleuses et travailleurs couverts par des systèmes de protection sociale différents et remplacer le critère du prix le plus bas par des critères de qualité du travail à réaliser, de qualité de l'emploi et de formation des travailleurs et travailleuses.
- Associer étroitement les interlocuteurs sociaux à la négociation de mesures visant la simplification administrative des procédures et la maximisation des retombées sur le sol wallon.
- Mettre en place un observatoire wallon des marchés publics, géré paritairment (tripartite syndicats-patronat-pouvoirs publics), chargé d'offrir aux pouvoirs adjudicateurs et, le cas échéant, à l'autorité de tutelle, une aide à la prise de décision administrative en matière de marchés publics. Ce mécanisme pourrait permettre d'intégrer la dimension sociale tout en veillant au respect des législations fédérales et européennes.
- **Développer l'économie sociale et coopérative**

Bien qu'elle ne se situe pas hors du champ des marchés capitalistes, l'économie coopérative propose une réponse politique et entrepreneuriale originale, œuvrant à une transformation sociale, écologique et démocratique de l'économie.

Même si le phénomène coopératif reste encore marginal, l'intérêt que ce type de modèle suscite a débouché sur un nombre croissant d'initiatives citoyennes et locales, notamment grâce au travail des agences-conseils en économie sociale. L'ASBL Propage-s en fait partie et est l'une des plus compétentes en la matière, avec une moyenne de 10 entreprises accompagnées et créées par an.

Pour la FGTB wallonne, il importe tout d'abord que les projets d'économie sociale et les coopératives ne se développent pas en concurrence avec les services publics mais bien en complémentarité avec ceux-ci. La représentation syndicale au sein des entreprises d'économie sociale, qu'elles soient ou non des coopératives, s'avère également indispensable pour assurer la présence d'un contre-pouvoir et la défense des intérêts des travailleuses et travailleurs, qu'ils soient « associés » ou non.

La FGTB wallonne revendique :

- Un soutien du gouvernement wallon aux alternatives coopératives et d'économie sociale, via, entre autres, l'intégration de critères sociaux et environnementaux favorisant ce type d'initiatives dans les cahiers des charges des marchés publics.
- La création d'une cellule d'anticipation et de prospective afin de mieux analyser et accompagner les reprises et transmissions d'entreprise.
- L'adaptation de la Loi Renault afin que, dès la phase I, les travailleurs et travailleuses puissent défendre un projet de reprise sous forme coopérative.

- Un assouplissement des cadres réglementaires des dispositions permettant la constitution d'une coopérative de travailleurs et travailleuses, notamment sur le maintien du statut de salariée en concomitance avec un mandat d'administration.
- La prise en compte des spécificités du modèle coopératif dans la réglementation chômage.
- La défiscalisation de l'épargne citoyenne investie dans les projets coopératifs, cette mesure devant s'accompagner de balises et d'un cadre strict afin d'empêcher toute dérive d'ingénierie fiscale.
- **Renforcer la cellule d'anticipation, de veille et de prospective**

La mise sur pied d'une cellule d'anticipation, de veille et de prospective, revendiquée par la FGTB wallonne depuis près de 15 ans, a bien failli se concrétiser sous la précédente législature. C'était sans compter sur la vision court-termiste et orientée marché du gouvernement actuel, qui s'est empressé d'enterrer la Cellule avant même de l'avoir vue naître. Un tel outil devrait pourtant jouer un rôle déterminant dans le développement social et économique wallon.

La FGTB wallonne réaffirme son attachement à la notion de planification économique et réitère sa revendication de création d'une cellule d'anticipation et de prospective. Elle serait notamment en charge du cadastrage et de la mise à jour des besoins sociaux et environnementaux fondamentaux pour la population wallonne.

Elle aurait également pour objectif d'anticiper les changements, entre autres pour :

- Le développement des nouvelles technologies, les mutations industrielles et sociétales, les modifications réglementaires européennes ou fédérales, la décarbonation et ses implications...
- L'analyse des chaînes de valeur en vue de compléter les filières existantes ou d'en créer de nouvelles, structurantes et innovantes.
- Les entreprises susceptibles d'être confrontées à un problème de transmission, à des difficultés économiques, à des pénuries ou augmentations des prix des matières premières.
- Les fermetures, restructurations et délocalisations ainsi que l'évolution des secteurs.
- Les secteurs économiques porteurs, afin d'y développer la recherche et les brevets, tout en valorisant les résultats de ces recherches sur le territoire wallon.
- Des stratégies de diversification de la politique industrielle ainsi que l'évolution des métiers et des qualifications afin d'ajuster l'offre de formation.
- Le développement de l'économie circulaire et de l'économie sociale et coopérative.

- **Réhabiliter les friches**

Le passé industriel wallon a doté la Wallonie de nombreux sites en friche, offrant la possibilité de les réutiliser plutôt que d'utiliser des terrains vierges pour développer des activités. Leur reconversion peut contribuer à répondre au déficit récurrent de terrains adaptés aux besoins des entreprises. Ces terrains représentent également un intérêt stratégique pour la production d'énergies renouvelables car ils permettent d'éviter d'artificialiser des zones naturelles. Par ailleurs, la transition vers l'objectif européen de zéro artificialisation nette renforce l'importance de recycler les terrains déjà artificialisés.

La FGTB wallonne retient plusieurs leviers pour accélérer la reconversion des friches :

- Soutenir les démarches d'occupation temporaire pour revaloriser l'image des sites, répondre à des besoins locaux et explorer les pistes d'aménagement, tout en réduisant les problèmes de dégradation liés à l'inoccupation.
- Garantir un approvisionnement énergétique rapide des sites pour permettre le développement de projets.
- Allouer des fonds publics au réaménagement des friches dont les coûts d'assainissement ou les contraintes techniques empêchent le développement d'une activité économique, tout en évaluant les bénéfices socio-économiques et environnementaux des projets et en prévoyant des mécanismes de récupération des aides si une plus-value importante est réalisée par un acteur privé à la suite d'une réhabilitation.

- Créer un observatoire foncier chargé d'établir une typologie des friches selon leur localisation et leurs contraintes, de suivre les besoins territoriaux et de déceler les signes avant-coureurs d'abandon pour prévenir le déclin des sites actifs. Il est également nécessaire de mettre en avant les friches détenues par des pouvoirs locaux et régionaux, ce qui facilite l'implantation de projets.
- Mettre en place des organismes publics responsables de l'acquisition, du pré-aménagement et de la gestion foncière des terrains.
- Augmenter la taxe sur les sites d'activités économiques désaffectés pour inciter les propriétaires à réaménager ou à vendre et contrer la spéculation.
- Dégager des moyens suffisants pour assurer une gouvernance publique transversale, permettant de fluidifier les démarches administratives et de renforcer la coordination entre les différents services.

3.4. SE BATTRE POUR RENFORCER LA DÉMOCRATIE

3.4.1. LA DÉMOCRATIE N'EST JAMAIS ACQUISE

En brouillant toujours davantage les lignes entre droite « classique » et extrême droite, et en faisant siennes ses idées et méthodes, la droite néo-réactionnaire déploie son offensive contre la démocratie, qu'elle considère comme un obstacle à ses logiques d'accaparement des profits. Pour elle, il n'y a plus à s'en cacher : la loi du plus fort doit redevenir la règle.

Une nouvelle internationale néo-réactionnaire et fasciste se met en place, largement soutenue et financée par des milliardaires d'extrême droite qui instrumentalisent les médias dont ils sont propriétaires. Pour renforcer sa stratégie, elle sature l'espace médiatique et les réseaux d'infox et faux débats visant à stigmatiser les plus faibles, décrédibiliser les contre-pouvoirs, entretenir la peur et le rejet de l'autre pour mieux dissimuler les vrais enjeux et mettre en place les pires politiques de régression sociale et environnementale. Cette stratégie est à l'œuvre un peu partout dans le monde, à des degrés divers, et la Wallonie n'y fait pas exception.

Longtemps considérée une des dernières régions d'Europe résistant à l'extrême droite (grâce notamment au double cordon sanitaire politique et médiatique ainsi qu'à la vigilance et la réactivité du mouvement antifasciste syndical et militant), elle doit aujourd'hui faire face à une banalisation des idées d'extrême droite portée par des responsables de droite dite « classique ». Les digues se rompent, la fenêtre d'Overton se transforme en baie vitrée et les coups de couteau contre le cordon sanitaire se multiplient.

Une conception minimaliste de la démocratie est à l'œuvre, réduisant son exercice au seul droit de vote, déniait toute légitimité aux corps intermédiaires, ignorant la concertation sociale, méprisant – et réprimant ! – les mobilisations syndicales, associatives et citoyennes. La science n'est pas non plus épargnée, tout comme les artistes et la culture relégués au second rang, raillés, méprisés... Quant aux médias de service public, ils sont tour à tour accusés d'être marxistes, militants, « wokistes », partisans.

Face à cette situation, le camp progressiste doit se mobiliser pour défendre la démocratie mais également viser son renforcement par de nouvelles luttes et la conquête de nouveaux droits. Car la démocratie n'est pas une évidence. Elle ne vient pas de nulle part et n'a jamais été offerte sur un plateau. Et elle n'est jamais acquise. Pour vivre, elle doit constamment être défendue et renforcée.

3.4.2. CHAMPS DES BESOINS ET POSITIONS À RENFORCER

Les lignes rouges suivantes seront déclinées de manière transversale, dans chacune des thématiques :

- Lutte contre toutes les discriminations, contre les inégalités sociales et de genre.
- Renforcement de la démocratie, élargissement de la démocratie économique et sociale sur les lieux de travail.

- Défense de ces principes à l'externe et application en interne, au sein de nos différentes structures.
- Renforcement de l'éducation populaire et de la formation syndicale.
- Un enseignement de qualité et correctement financé.
- Priorité à la résistance antifasciste.
- La FGTB wallonne continuera à lutter pour le maintien et le strict respect du cordon sanitaire, tant politique que médiatique. Néanmoins, la place de plus en plus importante des réseaux sociaux, la guerre culturelle menée par la droite et l'extrême droitisation d'une part croissante de la droite dite « traditionnelle » imposent d'élargir le débat. Un travail de réflexion sera mené, portant sur un cordon démocratique isolant et sanctionnant toute force politique adoptant les méthodes et idées d'extrême droite, attaquant ouvertement les droits humains, l'État de droit et les contre-pouvoirs. Dans ce cadre, la consultation d'experts de la *Charte de la démocratie* s'avèrera utile, notamment sur le volet *Sanctions* de ce texte.

3.4.3. POSITIONS

a) Libertés syndicales

L'avènement de majorités de droite aux niveaux fédéral et wallon s'est accompagné d'une intensification des attaques antisyndicales. Celles-ci, menées par un patronat décomplexé et une droite néo-réactionnaire flirtant ouvertement avec l'extrême droite, se déclinent sur tous les fronts : médiatique, politique, législatif, patronal, répressif, judiciaire...

Progressivement, ce sont plusieurs fondamentaux démocratiques qui sont restreints, bafoués, attaqués : droit de grève, liberté d'association et de manifestation... Ce contexte impose une résistance sans faille des organisations syndicales, ainsi que du mouvement social, à l'image de la coalition *Droit de protester* portée par la FGTB au niveau fédéral ou le front social élargi qui se construit au niveau wallon.

La FGTB wallonne rappelle son attachement à une conception large et plurielle de la démocratie, qui ne peut être réduite au seul droit de vote ni s'arrêter à la porte des entreprises et lieux de travail. Les libertés d'expression, d'association, de manifestation, de contestation doivent aussi pouvoir s'exercer pleinement dans le cadre de la démocratie économique et sociale. Dans ce domaine, la FGTB wallonne :

- Refuse toute réduction de la période de protection des candidates et candidats non élus aux élections sociales.
- S'oppose à tout projet politique visant, de manière frontale ou détournée, à affaiblir les organisations syndicales. Elle sensibilisera l'opinion publique et interpellera le monde politique sur les conséquences de mesures.
- Revendique l'abaissement des seuils permettant l'instauration d'organes de concertation, afin de répondre au défi de la représentation syndicale dans les PME et TPE, enjeu particulièrement important en Wallonie : de 100 à 50 travailleurs et travailleuses pour les CE et de 50 à 20 pour les CPPT. Un seuil légal – de 5 à 10 membres du personnel, maximum – doit également être instauré pour la mise en place d'une délégation syndicale. Elle demande également le renforcement des droits et prérogatives des CPPT, notamment en matière de santé au travail.
- Revendique la suppression des dispositifs de *service minimum* imposés dans les transports publics. La FGTB wallonne soutiendra les initiatives des camarades de l'IRW-CGSP contre toute nouvelle mesure de ce type que le gouvernement wallon tenterait d'instaurer.
- Rappelle son attachement à la mission de paiement des allocations de chômage, héritage du mouvement ouvrier et du Pacte social de 1944. Cet attachement dépasse le rôle historique des syndicats dans la création et la gestion des caisses d'assurance chômage. Il en va de la protection des droits de nos affiliées et affiliés, de la défense de notre modèle social, de notre présence sur le terrain ainsi que du lien essentiel que l'organisation syndicale doit conserver avec ses membres sans emploi ou exposés au précarité des conditions de travail et de vie. La FGTB wallonne se positionne pour le

maintien de cette activité au sein de nos structures, avec les moyens nécessaires à son bon exercice et à de bonnes conditions de travail pour les camarades qui y remplissent cette mission.

- Soutient les positions et revendications de la coalition droitdeprotester.be.
- Revendique l'exclusion des mouvements sociaux de l'infraction d'entrave méchante à la circulation ainsi que l'arrêt immédiat de leur criminalisation par les juridictions belges, l'exclusion explicite des actions syndicales du champ d'application de la législation antiterrorisme, des sanctions administratives communales et de l'ensemble du Code pénal.
- Soutient la revendication de création d'un organisme indépendant et impartial destiné à recevoir les plaintes liées à des violences commises par des fonctionnaires de police, qui aurait pour missions d'instruire les plaintes selon une procédure d'instruction définie et d'infliger, en cas de violences ou dérive avérées, des sanctions.
- Demande que les stratégies policières dites « de maintien de l'ordre » ainsi que l'utilisation de certaines armes par les forces de police fassent l'objet d'un large débat démocratique. Il s'agit de questionner l'évolution d'une stratégie basée sur la gestion négociée, la désescalade et l'absence de contacts à une approche de la dispersion des foules, avec comme corollaires une multiplication des violences physiques et le recours à des armes de plus en plus dangereuses.

Au niveau de la communication externe, la FGTB wallonne :

- Continuera de s'opposer au chantage à la respectabilité de certains médias, ainsi qu'à leurs procédés de stigmatisation des organisations syndicales, de leurs actions, de leurs militantes et militants. Elle continuera à dénoncer le caractère injuste des mesures de droite en développant un discours de rupture mettant en avant la réalité vécue par le monde du travail, tout en rappelant l'opposition Capital-Travail et en réaffirmant son positionnement dans le clivage gauche-droite.
- Elle proposera une boîte à outils de communication conçue pour renforcer et optimiser la présence des Centrales et des Régionales de la FGTB sur les réseaux sociaux et dans les médias. Cette démarche s'inscrit dans une logique de mutualisation des ressources, des compétences et des savoir-faire, afin de répondre plus efficacement aux défis actuels de la communication, marqués notamment par la prolifération des *fake news*, la montée des discours populistes et la domination des forces de droite dans l'espace médiatique.
- Sans se substituer aux services existants ni interférer dans les débats sur les quotes-parts, la FGTB wallonne proposera un accompagnement complémentaire et modulable, laissant à chaque entité la liberté de choisir les services et le niveau de soutien correspondant à ses besoins. Les domaines d'intervention couvriront la communication digitale, la production audiovisuelle, la création graphique, la gestion de communauté, la formation en media training, ainsi que le soutien stratégique aux actions médiatiques et de terrain.
- Ces propositions reposent sur le constat que, malgré un réseau militant étendu et une forte expertise de terrain, la dispersion des efforts et le manque de coordination affaiblissent l'impact global des messages syndicaux. En centralisant certains outils et en développant des campagnes communes, l'objectif est de renforcer la bataille des idées et d'amplifier les prises de parole alignées avec les valeurs fondamentales de solidarité, de justice sociale et de démocratie.
- Une coordination de la communication de toutes les articulations de la FGTB (Régionales, Interrégionales, Fédérale et Centrales) permettrait aussi de développer des campagnes plus efficaces et de plus grande ampleur, tout en permettant des accents régionaux et/ou sectoriels lorsque cela le nécessite. À ce propos, les mises en commun et les échanges entre les services de communication nécessitent des implications et des dynamiques plus structurées afin d'être efficaces et opérationnelles.
- Le succès du Baromètre de la Vie Chère, dont les capsules vidéo ont atteint plusieurs centaines de milliers de vues en quelques mois, illustre pleinement le potentiel de cette approche collective. Portées par une équipe professionnelle polyvalente, ces propositions s'inscrivent dans une vision à long terme de reconstruction et de modernisation de la FGTB wallonne, avec l'ambition d'élargir l'audience, de mobiliser au-delà de la base actuelle, de faire rayonner et d'impliquer l'ensemble des Centrales et Régionales et de renforcer durablement l'impact du syndicat dans le débat public.

En interne, la FGTB wallonne :

- Soutient la proposition de porter la Journée des délégués au niveau de la FGTB fédérale. Initiée par la CGSP Charleroi et soutenue par l'IRW-CGSP, cette Journée a pour objectif de mettre en valeur le travail des déléguées et délégués syndicaux ainsi que les combats qu'ils remportent, et de rappeler l'importance des libertés syndicales.
- Mènera une réflexion et des initiatives visant le développement du syndicalisme de réseau, destiné à faciliter l'information et la mobilisation de travailleuses et travailleurs issus d'entreprises, de Centrales et de secteurs différents mais qui travaillent sur des sites identiques ou proches, et partagent les mêmes réalités et intérêts objectifs. Dans ce cadre, la lutte pour l'instauration de coordinations entre les CPPT dans les zonings pourrait constituer une première étape constitutive de cette démarche.
- Développera la collaboration avec les Centrales professionnelles autour des mobilisations contre des atteintes aux libertés syndicales et/ou des attaques à l'encontre de délégué·es. Ce travail est déjà réalisé, entre autres par les services Communication des différentes structures FGTB, en lien avec le point de contact de la Commission Libertés syndicales de la FGTB fédérale. L'objectif est d'amplifier la dynamique afin de donner un maximum de visibilité et d'ampleur aux actions de solidarité et d'en accroître ainsi le poids et l'efficacité.

b) Migrations

Le respect des droits humains n'est pas négociable. Cette évidence, toute simple, mérite pourtant d'être rappelée, dans un contexte où la déshumanisation des personnes migrantes se banalise et les discours xénophobes se répandent dans les débats publics et les mesures gouvernementales.

Les mesures répressives contre les personnes migrantes les placent dans une situation de vulnérabilité face à l'exploitation et participent à la dégradation des conditions de travail et de salaire de toutes et tous, via le dumping social, véritable *délocalisation sur place*. Le combat pour le respect des droits humains, pour des politiques d'accueil et de migration dignes et humaines ne se résume donc pas à une dimension humaniste. Il s'agit d'un des aspects de la lutte contre l'exploitation et pour une l'amélioration des conditions de travail, de rémunération et de vie de l'ensemble du monde du travail.

La FGTB wallonne s'oppose à la stigmatisation et aux mesures répressives visant les personnes migrantes. Ce combat doit également se décliner au sein de notre organisation, la FGTB wallonne s'engage donc à :

- Prendre en compte, dans son travail syndical, la situation spécifique des personnes migrantes en général et de celles sans papiers en particulier.
- Garantir l'effectivité de leur affiliation en tenant compte de leurs spécificités (défense individuelle et collective) et en ayant comme point d'attention leur précarité de séjour.
- Penser et adapter son modèle d'intervention auprès de ce public afin de garantir la transversalité des publics lors des animations, formations et mobilisations. Dans ce cadre, l'évolution de la Commission des travailleuses et travailleurs immigrés constituera un point d'attention.
- Continuer son travail de sensibilisation aux questions migratoires via la formation syndicale et l'éducation populaire en ciblant la lutte contre les préjugés et idées d'extrême droite ainsi que la mise en évidence, l'analyse et la dénonciation des mécanismes d'exploitation capitaliste.
- Poursuivre le renforcement des services syndicaux et d'éducation permanente ciblés, en tout ou en partie, sur les réalités des travailleuses et travailleurs migrants, comme l'Interface juridique « Droit des étrangers – Droit social », la Cellule Lutte contre les discriminations ou les Écoles des solidarités.

Au niveau politique, la FGTB wallonne :

- Se positionne pour une politique d'accueil et d'asile digne et humaine, à contre-courant des politiques migratoires stigmatisantes et basées sur l'exclusion.
- Rappelle son positionnement historique en faveur de la paix, meilleure garante de stabilité et de migrations volontaires, non subies et garantissant la sécurité et les droits des personnes.
- Revendique la mise en place d'une commission impartiale, indépendante et permanente de régularisation avec des critères clairs, objectifs et inscrits dans la loi, basés sur le travail et le séjour.

- Propose, dans l'attente d'un accord sur la mise sur pied d'une telle commission au niveau fédéral, l'élargissement de l'accessibilité au Permis unique et l'ouverture de la liste des métiers en pénurie aux personnes sans-papiers déjà présentes sur le territoire belge. L'approche utilitariste n'est évidemment pas celle privilégiée par la FGTB wallonne. Cependant, dans la situation actuelle, ces mesures constitueraient des pistes intéressantes et intermédiaires pour répondre à l'urgence sociale et contribuer à l'insertion sociale et économique des personnes sans-papiers. Plus largement, une réflexion sur l'exercice complet de la compétence ayant trait au Permis unique par les Régions pourrait être menée. Il s'agirait d'évaluer les possibilités, pour la Wallonie, d'utiliser de nouveaux leviers afin de rendre les politiques migratoires plus humaines et, par la même occasion, d'enclencher des dynamiques positives au niveau fédéral. La Wallonie pourrait par exemple montrer la voie en régularisant le travail (et donc les personnes) dans des fonctions et secteurs actuellement caractérisés par un niveau élevé de travail irrégulier, ce qui pourrait contribuer à une amélioration des conditions de travail et de rémunération. Ouvrir la liste des métiers en pénurie aux personnes sans papiers pourrait constituer une autre piste intéressante.
- Plaide pour la mise en place, au sein du FOREM, d'une cellule apte à valider correctement les compétences des migrantes et migrants, hors de toute nouvelle politique de contrôle.
- Réaffirme son opposition aux visites domiciliaires ainsi qu'aux centres fermés et à l'enfermement des personnes migrantes, particulièrement les enfants.
- Demande de renforcer les moyens et prérogatives de l'Inspection sociale et du Contrôle des lois sociales et d'exempter leurs agentes et agents de toute obligation nuisant à leur mission, ces derniers étant tenus à un devoir de confidentialité concernant le statut de séjour des personnes comme tout agent·e de la fonction publique — et notamment de la police — qui les accompagne lors d'inspections.
- Exige, dans ce cadre, la transposition complète de la directive Sanctions et demande qu'un permis de séjour soit accordé dans le cadre de la protection des travailleuses et travailleurs sans papiers employés de façon irrégulière.

c) Lutte contre les discriminations

Les inégalités et discriminations structurelles – de classe, de genre, d'origine, d'âge, liées à la santé ou au handicap...– touchent une part importante de la population, dans de nombreux domaines. Ces discriminations doivent être combattues aussi bien par des politiques globales assurant une meilleure redistribution des richesses que par la prise en compte de cette problématique, de manière transversale, dans l'ensemble des politiques, à quelque niveau de pouvoir que ce soit.

La droite néo-réactionnaire actuellement au pouvoir entend clairement prendre le chemin inverse en menant une véritable lutte contre... la lutte contre les discriminations. Son combat contre le wokisme tend à nier l'existence même des phénomènes discriminatoires. Cette idéologie se concrétise politiquement via, par exemple, la suppression des subsides à des associations, comme la *Cellule Lutte contre les discriminations*. Dans ce contexte, la FGTB wallonne rappelle la pertinence de la CLCD et la qualité de son travail. Elle lui réaffirme son total soutien et continuera à défendre son subventionnement.

La FGTB wallonne revendique :

- Le respect de la CCT 95 qui promeut le principe de l'égalité de traitement dans la relation de travail et le caractère obligatoire de la CCT 38 portant sur la non-discrimination à l'embauche.
- L'enseignement obligatoire, dans le cadre d'études ou formations en lien avec l'embauche, des règles et bonnes pratiques visant à réaliser un recrutement neutre et non discriminatoire.
- Le renforcement des dispositifs permettant les tests de situation visant à identifier les discriminations à l'embauche.
- Le respect des quotas d'embauche de personnes en situation de handicap dans le secteur public et l'instauration d'un quota équivalent dans le secteur privé, avec sanctions en cas de non-respect.
- Une politique répressive plus sévère pour les auteurs de faits discriminatoires. La possibilité d'un cumul de peines dans les cas relevant de l'intersectionnalité pourrait être envisagée.
- Le renforcement de la protection des déléguées et délégués syndicaux.

d) Féminisme et égalité de genre

Le mouvement syndical – et la FGTB wallonne n'y a pas fait exception – a longtemps été marqué par une surreprésentation des hommes, que ce soit sur les lieux de travail ou au sein des instances. Depuis plusieurs décennies, la situation a progressivement évolué, principalement grâce à la détermination et à l'action de militantes combattives qui ont remis cette question au centre des débats jusqu'à en faire une priorité.

Ces évolutions positives cachent cependant encore des faiblesses, notamment sur le terrain, où le taux de femmes élues aux CE et CPPT stagne depuis trop longtemps. Cette situation n'est découlée de nombreux facteurs – historiques, sociologiques, culturels, économiques... – qui ont entraîné les inégalités et discriminations de genre structurelles tant sur le marché de l'emploi que dans l'ensemble de la société.

Pour la FGTB wallonne, la lutte contre ces inégalités doit donc se décliner sur plusieurs fronts, tant à l'interne que dans ses prises de positions politiques et ses actions. Ces stratégies parallèles seront amenées à se renforcer : l'augmentation de la représentation féminine favorisant l'émergence des questions liées aux inégalités de genre dans nos débats, positions et revendications. Cette dynamique, déjà à l'œuvre actuellement, doit être renforcée.

Au niveau social, politique et économique, la FGTB wallonne s'engage à faire de la lutte contre les inégalités, discriminations et violences liées au genre une priorité. Les propositions sur lesquelles elle sera amenée à se prononcer feront systématiquement l'objet d'une analyse genrée, et tout effet renforçant les discriminations et inégalités de genre sera dénoncé et combattu.

Au niveau de son organisation interne, la FGTB wallonne continuera à œuvrer pour une meilleure représentation des femmes, en prenant en compte tant les travailleuses avec emploi que celles privées d'emploi ou pensionnées. Dans ce cadre, elle s'engage à combattre toute forme de propos, comportement, harcèlement ou violence sexiste. La tolérance zéro s'impose en cas de propos et/ou acte discriminant basé sur le genre – ainsi que sur l'orientation sexuelle, les origines, l'âge et la condition physique des personnes – tout comme en cas de harcèlement physique, sexuel ou psychologique.

Plus largement, la FGTB wallonne s'engage à :

- Respecter les statuts garantissant la meilleure représentativité des femmes au sein des instances de la FGTB, ainsi que la parole de chacune et chacun, à tous les niveaux de l'organisation.
- Continuer à assurer au Bureau wallon des femmes les moyens financiers et humains nécessaires au développement d'une approche transversale fondée sur l'égalité des genres, en synergie avec les différents services de la FGTB wallonne et du CEPAG.
- Prendre en compte, dans son organisation interne, les facteurs nuisant à l'implication des femmes dans la vie associative, politique et syndicale, comme la répartition inéquitable des tâches familiales et domestiques ou les difficultés à trouver une place d'accueil.
- S'affirmer, en interne comme vers l'extérieur, comme un syndicat résolument féministe et en première ligne dans les luttes contre les inégalités, stéréotypes et violences liées au genre. La FGTB wallonne perpétuera donc ses collaborations avec les associations féministes et continuera à soutenir et relayer massivement les actions du 8 mars, pour l'élimination des violences faites aux femmes, pour l'égalité salariale, contre le sexisme, etc. Ce soutien peut se traduire de différentes manières, une des plus marquantes étant l'appel et la couverture de grève interprofessionnelle le 8 mars.
- Soutenir et relayer les États généraux féministes organisés par le CEPAG et le Bureau wallon des femmes, poursuivre et développer la campagne *Pas de sexisme ici*.
- Continuer à mettre au centre des formations syndicales, de l'éducation populaire et du travail des services d'études la mise en évidence, l'analyse, la dénonciation et la lutte contre les inégalités et stéréotypes de genre.
- Poursuivre la lutte pour l'égalité salariale, entre autres via l'inscription de l'égalité salariale comme sujet obligatoire des négociations interprofessionnelles.

- Faire davantage connaître auprès des affilié-es, militant-es et du grand public, le soutien et l'aide que peut apporter la Cellule Lutte contre les discriminations dans les cas de harcèlement, discrimination ou violence sexuelle ou de genre.

e) **Éducation populaire et formation syndicale**

Pour contrer les logiques individualistes et de division du monde du travail ainsi que les théories stigmatisantes et d'exclusion, la formation syndicale et l'éducation populaire ont un rôle de premier plan à jouer : donner des clefs pour comprendre la société et agir, en renforçant l'émancipation des travailleuses et travailleurs et en permettant la réflexion critique et collective pour transformer la société.

Ces rôles sont menés par la FGTB et les Centrales professionnelles au travers de la formation syndicale mais aussi par le biais de l'éducation populaire. Ces dynamiques doivent être soutenues et renforcées, dans le contexte actuel de guerre culturelle menée par la droite et l'extrême droite.

• **Formation syndicale**

Les formations sont des lieux essentiels pour la compréhension des enjeux syndicaux, elles englobent des approches pluridisciplinaires en y développant des analyses de politiques syndicales. Les formations interprofessionnelles revêtent une importance toute particulière, dans la construction et le développement d'une solidarité interprofessionnelle effective, entre travailleurs et travailleuses de tous secteurs et Centrales. Elles participent au renforcement du rapport de force indispensable à la construction d'une société émancipatrice, vectrice d'égalité, de droit et de justice.

La FGTB wallonne revendique donc le caractère éminemment politique – mais non partisan – de ses formations. Des formations syndicales ni dogmatiques, ni propagandistes mais profondément politiques au sens qu'elles réfléchissent aux liens et aux formes de domination, à leur dépassement tout comme au renforcement de la démocratie.

Comme l'ont affirmé les précédents Congrès, les Centrales professionnelles ont un rôle important à jouer dans cette stratégie :

- En soutenant les formations interprofessionnelles, en relayant, diffusant et participant aux activités et aux productions de l'éducation populaire et permanente au niveau de l'ensemble du territoire wallon.
- En renforçant les dispositifs et en consolidant les stratégies respectives de formations dans un souci de coordination entre les équipes de formations interprofessionnelles et des Centrales.
- En développant des passerelles entre formations des Centrales et des Interprofessionnelles.
- En renforçant les différentes Commissions (Pensionnés & Pré-pensionnés, Travailleurs sans- emploi, Travailleurs immigrés) et le Bureau wallon des femmes dans leurs activités et leurs combats, et en organisant une meilleure articulation entre les différents groupes sociaux fragilisés. Le lien avec les personnes privées d'emploi, exclues ou non, doit être renforcé et leur représentation dans l'organisation améliorée. L'affiliation d'une personne privée d'emploi ne devrait pas être liée au fait qu'elle touche une allocation de chômage.
- En libérant au maximum – notamment via le congé éducation payé (CEP) – les militantes et militants pour participer aux activités, contribuer à la réflexion et à la construction de l'émancipation.
- En étant vigilantes, avec les Interprofessionnelles, au maintien du CEP général, aux limites des libérations syndicales ainsi qu'à l'accès des travailleuses et travailleurs à temps partiel.
- En réintroduisant la culture populaire auprès des militantes et militants.

La FGTB wallonne s'engage à organiser la complémentarité dans l'offre globale de formation en prenant en considération les besoins des Centrales professionnelles ainsi que ceux des militant-es et délégué-es.

• **Éducation populaire**

Rejoignant les principes de la formation syndicale, l'éducation populaire par sa pédagogie ascendante a aussi un rôle essentiel à jouer dans le contexte actuel. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si elle est aujourd'hui attaquée voire remise en question, politiquement et budgétairement.

Cette volonté de bâillonner l'associatif d'éducation permanente va à l'encontre de l'esprit porté tant par le décret d'Education permanente que par le Pacte culturel. Comprendre la société et ses enjeux, permettre à des publics, notamment populaires, précarisés ou invisibilisés, de prendre part au débat et de formuler des alternatives, contester les injustices... Tout cela est au cœur de l'éducation populaire. Et c'est ce qui en fait une richesse démocratique exceptionnelle à défendre.

Plus que jamais, pour la FGTB wallonne, qui porte l'éducation populaire au cœur de son projet, il est indispensable de préserver les fondements de celle-ci :

- En défendant l'espace, le temps et le respect qu'elle propose pour une analyse critique du monde et une réflexion collective sur les alternatives.
- En réaffirmant son utilité sociale et en s'assurant qu'elle dispose des moyens nécessaires à la poursuite de ses missions ainsi qu'au développement de ses actions.
- En soutenant le combat du secteur de l'éducation populaire dans un esprit d'indispensable convergence des luttes.
- En renforçant et en soutenant son rôle dans la défense des droits fondamentaux et sa place au sein du monde associatif.
- En s'inscrivant dans une logique de cohérence et de renforcement du réseau au niveau de l'ensemble des régionales.

f) Contre l'extrême droite et son monde : Résistance syndicale

La dérive des droites dites classiques vers un positionnement de plus en plus réactionnaire ne fait que s'accroître. Aux niveaux fédéral et wallon, leur arrivée au pouvoir s'est traduite par une véritable entreprise de démantèlement du Pacte social d'après-guerre, accompagnée d'attaques contre les corps intermédiaires, les contre-pouvoirs et fondements démocratiques

Cette conception minimaliste de la démocratie, confinée au seul exercice du droit de vote, donnant la primauté à l'exécutif, sans réel contre-pouvoir, gagne peu à peu du terrain. Aujourd'hui, force est de constater que l'exception wallonne, une des seules régions d'Europe à ne pas connaître de force d'extrême droite significative, est mise à mal par l'intégration de concepts, stratégies et personnalités d'extrême droite par des partis de droite dits « classiques » ainsi que par l'émergence de médias flirtant ouvertement avec les mouvances néo-réactionnaires.

Face à cette situation, la FGTB wallonne entend développer des stratégies défensives et offensives afin de défendre les droits démocratiques fondamentaux mais aussi en conquérir de nouveaux. Pour ce faire, il est nécessaire de poser comme préalable le refus de s'inscrire dans tout débat ou logique tendant à banaliser les idées d'extrême droite ainsi que celles et ceux qui les défendent.

Dans ce cadre, la FGTB wallonne réaffirme son engagement antifasciste et s'engage à :

- Mener une réflexion sur le cordon sanitaire et son éventuel renforcement, au regard de l'évolution des forces politiques et médiatiques. Ce débat sera mené au sein des instances, avec l'apport de spécialistes de l'extrême droite et de la démocratie, en tenant compte des implications concrètes des choix portés.
- Continuer à faire de la lutte contre les idées d'extrême droite un des axes centraux de la communication, de la formation syndicale et de l'éducation populaire. Cette lutte ne doit pas se concevoir que dans une logique d'opposition. Il s'agit de développer et promouvoir des logiques de réflexion, un cadre idéologique et des alternatives politiques à même d'assécher le terrain fertile à l'extrême droite. Cela pourra se faire en lien avec le travail de cadastrage des besoins de la société wallonne et d'élaboration du projet de société que la FGTB wallonne entend mener.
- Plaider pour la mise sur pied d'un réseau de groupes locaux de vigilance et d'initiatives syndicales antifascistes — inspiré par l'initiative intersyndicale « VISA » existant en France depuis 1996 — qui aura pour but d'analyser, de dénoncer et de combattre les tentatives d'incursions de l'extrême droite sur le terrain social, et plus particulièrement dans le monde du travail.

- Travailler en collaboration et développer des synergies avec les associations et plateformes actives dans la lutte contre l'extrême droite.
- Poursuivre le travail de veille et de lutte antifasciste, notamment via le développement de la campagne *Résistance syndicale* et l'organisation d'actions visant à empêcher toute tentative d'organisation ou de rassemblement de forces d'extrême droite.

g) Solidarité internationale

Partout dans le monde, y compris au sein des démocraties libérales européennes, le néolibéralisme est en train d'atteindre son moment néofasciste. Ce moment au cours duquel la ligne qui séparait les forces démocratiques de celles d'extrême droite s'estompe est même advenu en différents endroits du monde : des démocraties y sont effacées et laissent la place à une expérimentation néolibérale totale qui saccage le patrimoine commun et l'état social.

Ce moment néofasciste du néolibéralisme libère également les pulsions néocoloniales prédatrices. Les forces néo-réactionnaires appliquent en effet les mêmes logiques à l'international qu'au niveau national : elles ne s'embarrassent plus d'aucun faux-semblant pour justifier leurs politiques néocoloniales prédatrices et leurs violations du droit international. Seuls valent les logiques d'accaparement, la loi du plus fort et les besoins d'*espace vital*.

Face à cet impérialisme sans fard, le camp progressiste doit développer des solidarités fortes avec l'ensemble des peuples opprimés et défendre la paix mais également le droit à l'autodétermination et à la résistance, le respect des conventions et juridictions internationales, la protection des populations civiles et la poursuite des coupables d'actes de crimes de guerre, contre l'humanité et de génocide.

Dans ce cadre, la FGTB wallonne réaffirme son entière solidarité avec le peuple palestinien soumis au colonialisme, à l'apartheid, à la répression politique et au terrorisme de l'état israélien. Elle soutiendra toute initiative visant à contrer ces politiques criminelles, en ce compris les campagnes de boycott, désinvestissement et sanctions.

Plus largement, elle réaffirme son engagement pour la paix, la démocratie, le multilatéralisme et la coopération. Ses prises de position, ainsi que ses projets de coopération et de solidarité internationale, seront guidés par ces principes, et basés sur la promotion et le développement du travail décent, des droits syndicaux, démocratiques, économiques, sociaux et à un environnement sain.

Interrégionale wallonne de la FGTB

 fgtb-wallonne.be

  FGTBwallonne



FGTB
Wallonne